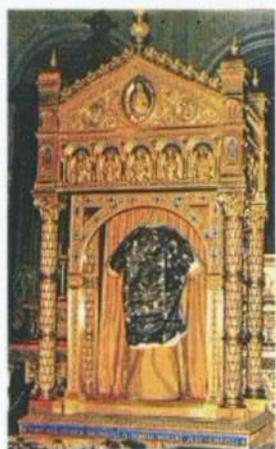


CAHIERS MNTV du LINCEUL de TURIN

TUNIQUE d'ARGENTEUIL EXAMINÉE

B.GUESPEREAU
P.de RIEDMATTEN
G.CAILLET
P.COMMERÇON
Sr TAILLANDIER

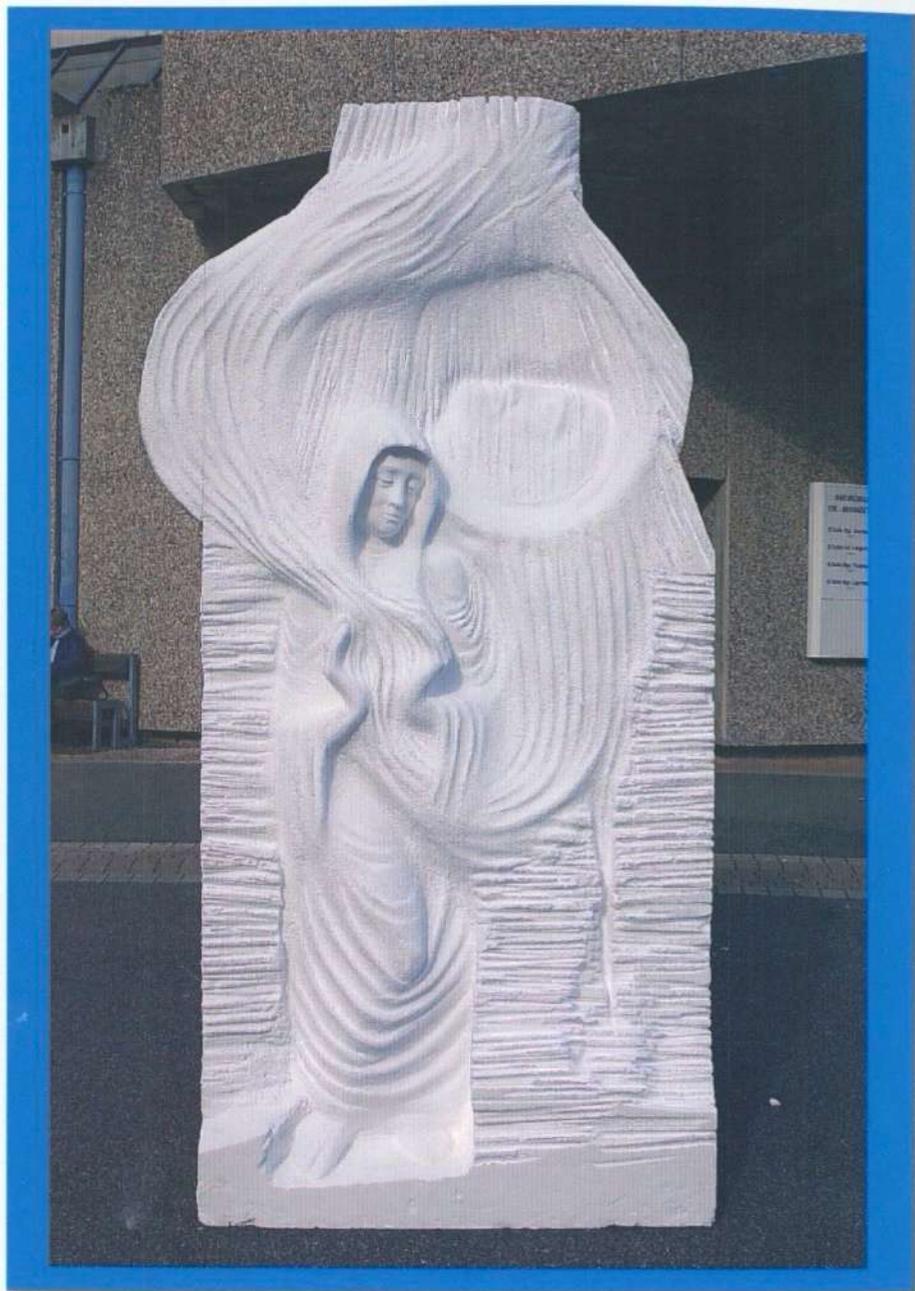


Le TITULUS que dit-il ?



Association MNTV
INFORMATION
RÉFLEXION
MÉDITATION

33



LOURDES .Esquisse de la quinzième station du nouveau chemin de croix pour les malades.

Sculpture de Mme Maria de Faykod.

Avec l'aimable autorisation de l'Oeuvre des Sanctuaires

sommaire

Éditorial 3-5

Beatrice GUESPEREAU

La TUNIQUE d'ARGENTEUIL: datée? 6 - 21

P de RIEDMATTEN

Vocation "à l'image", Foi et science 22 - 31

Sr M.C. TAILLANDIER

Le "TITULUS" 32 - 36

Geoffroy CAILLET

Le SANG de quelques reliques 37 - 45

Pierre de COMMERÇON

EXPOSITION À LOURDES 46 - 49

Pierre de RIEDMATTEN

INFORMATIONS 2

Site MNTV 51

Votre ABONNEMENT 51 - 52

INFORMATIONS

Nous avons transformé la couverture: l'ancienne se répétait de numéro en numéro depuis l'origine de la revue.

Vous pourrez nous faire part de vos suggestions pour l'améliorer: notre maquettiste utilisait un nouveau logiciel pour la première fois.

VOTRE SITUATION D'ABONNÉ

Nous avons également mis à jour le fichier des abonnés. Si vous remarquez une erreur en ce qui vous concerne, n'hésitez pas à nous en faire part.

Chaque abonnement de 8,50 euros donne droit à la réception de deux numéros de la revue, par la poste.

Lorsqu'il vous reste seulement un numéro à recevoir, la mention "pensez à vous réabonner" figure sur la bande adresse.

Pour tout abonnement nouveau ou réabonnement, utilisez la dernière page du bulletin accompagnée de votre chèque: cela simplifie considérablement le travail des bénévoles qui tiennent le fichier et la comptabilité. Merci.

EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - SITE

Notre association prête un matériel d'exposition sur le Linceul.

Adressez vos demandes de prêt à MNTV, 215, rue de Vaugirard, 75015 PARIS

Vous pouvez également nous faire appel si vous désirez organiser une conférence: nous y répondons selon nos disponibilités.

Consultez notre SITE internet en écrivant dans la barre d'adresse de notre navigateur internet:

<http://thomasjch.free.fr>

FAUT-IL S'INTERESSER AUX RELIQUES ?

Éditorial

Béatrice Guespereau

Elles n'ont pas toujours bonne presse...abus, commerce, fétichisme, esprit médiéval...on a tout allégué.

Les banlieues non plus n'ont pas bonne presse, ces temps-ci. Chacun ayant liberté de s'exprimer, comment s'étonner des avis contrastés véhiculés par les medias ?

C'est à Argenteuil, dans l'une de ces banlieues du nord de Paris, que nous retrouvons un groupe important -dont beaucoup d'amis du Linceul- pour un colloque sur la « sainte Tunique », que la ville s'enorgueillit de posséder depuis l'année 803, lorsque Charlemagne la confiait au monastère de sa fille Théodrade.

Nos lecteurs jugeront eux-mêmes de l'intérêt des recherches menées sur ce tissu très ancien, et très endommagé il est vrai, grâce à l'article sur cette question.

Il fut aussi question, lors de cette journée, du suaire d'Oviedo, puisque les études s'attachent à comparer entre autres les groupes sanguins de la Tunique, du Linceul et du suaire d'Oviedo; voir l'article du GERRALT qui remet en cause des affirmations avancées souvent.

Quant aux reliques de la Passion déposées à Rome en l'église de la sainte Croix, nous en confions le compte-rendu à un jeune membre de l'association, Geoffroy Callet: profitant d'une année de séjour à Rome, il a pu approfondir cette question et nous relater les travaux de Maria Luisa Rigato, professeur à la faculté de théologie de la Grégorienne, à propos du Titulus, l'écrêteau gravé conservé dans cette église.

Faut-il s'intéresser à ces reliques et chercher quelle cohérence elles peuvent avoir entre elles ? On peut au moins être observateur respectueux et s'informer... Une moniale bénédictine, dont vous lirez aussi les propos dans ce bulletin, rappelle que le culte des

reliques n'est pas une invention tardive des chrétiens du Moyen-Âge, comme on le croit souvent, mais que déjà les anciens hébreux avaient, semble-t-il, le souci de garder les « insignes » des événements, l'objet et le texte ; ainsi par exemple dans l'Arche d'Alliance au Temple de Jérusalem.

On peut aussi juger l'arbre aux fruits.

Il suffirait de suivre le parcours inlassable des reliques de Sainte Thérèse à travers le monde pour s'en convaincre .

On a vu récemment à Paris des foules silencieuses et priantes venir au pied de la châsse exposée début Octobre dans la chapelle de la Salpêtrière comme pour accueillir toutes ces souffrances anonymes ou cachées de cet énorme ensemble hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, et les montagnes d'intentions de prière qui débordaient des corbeilles.

Comment ne pas remarquer que plus d'une fois, c'est la petite Thérèse « de la Sainte Face » qui a ouvert la voie à la découverte du Linceul et de son empreinte inoubliable.

Nous en avons fait l'expérience à Moscou, il y a deux ans exactement, à l'invitation de sœur Tamara : après avoir fait transiter les reliques à travers la Russie, avec un accueil inimaginable (la garde rouge portant et escortant le reliquaire !), elle sentait bien que la suite logique de la venue de Thérèse était de montrer, en grandeur réelle, la Sainte Face, et l'empreinte complète du Linceul que Thérèse elle-même n'avait jamais vues .

Même expérience en Polynésie cette année, où sœur Tamara était invitée une seconde fois à l'occasion de l'anniversaire de la venue des reliques de Thérèse dans les îles lointaines. Mais cette fois, elle apportait une copie grandeur nature du Linceul, et a dû faire une tournée de onze conférences à travers les îles : assemblées nombreuses (de 500 à 600 personnes) et colorées, qui comptaient aussi des protestants, des bouddhistes, des adventistes ou des non-croyants. Elle parle de nombreux témoignages de réconciliation.

Puis-je évoquer, plus modestement, cette soirée des JMJ de Paris, où j'étais invitée, lors d'une veillée à Notre Dame des Victoires, à présenter les images du Linceul, pour méditer sur la Sainte Face, à quelques mètres de la châsse de Thérèse. Je ne puis oublier cette jeune fille venant me voir à la fin pour me dire : « Madame, comment on fait pour apprendre la foi ? Je viens d'une famille athée ; d'habitude, je ne

comprends rien ; quand des amis chrétiens me parlent, c'est du jargon...mais ce soir j'ai tout compris ! »

Et quelque temps plus tard, une jeune femme japonaise me parle de cette même soirée des JMJ et elle ajoute : « Je suis sortie en larmes, et j'ai demandé d'entrer au catéchuménat. »

Enfin, lors de cette journée de colloque assez dense à Argenteuil, une brève interruption nous permet d'aller jusqu'à la basilique toute proche, pour y voir en direct le reliquaire de la sainte Tunique ce qui nous valut aussi une rencontre imprévue : nous étions en grande conversation en approchant de l'église quand nous voilà abordés, avec beaucoup de naturel par trois jeunes enfants musulmans (de six à douze ans), qui nous posent quelques questions sur la « robe de Jésus », puis nous suivent dans l'église et nous assaillent de questions fort pertinentes sur la Passion de Jésus, la place des clous, le rôle de Joseph, le Paradis...et les voitures brûlées ! Moment délicieux où l'on découvre que l'homme est encore capable de chercher le vrai, et que la violence ne doit pas avoir le dernier mot.

Petit floretti dû à la sainteté de la relique ? Je ne saurais le dire.

En revanche je continue à penser que le Linceul reste le cadeau inégalé pour nous faire toucher de près la réalité de l'Incarnation, afin que nous puissions annoncer à ceux qui l'attendent confusément :

*« Ce qui était dès le commencement,
ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce
que nous avons contemplé,
ce que nos mains ont touché du Verbe de vie...
nous vous l'annonçons... »*

(première épître de saint Jean ch.1 v.1 à 3)

Béatrice GUESPEREAU

LA TUNIQUE D'ARGENTEUIL DATE-T-ELLE DU VI^e SIECLE ?

par Pierre de Riedmatten

MNTV a déjà présenté (dans le bulletin n°19) une synthèse de la très sérieuse étude faite en 1997, par le Père F. Le Quéré¹, sur la Tunique d'Argenteuil. Jusqu'ici, elle était réputée être la « tunique sans couture » que le Christ portait en montant au Calvaire, tirée ensuite au sort par les soldats pour ne pas la partager (Jn 19, v. 23-24). Mais cette hypothèse a été remise en cause récemment par un test au C14 qui l'a datée « entre 530 et 650 ». Nous présentons ici les résultats techniques des dernières études de cette relique théorique de la Passion, et ceux exposés lors du colloque d'Argenteuil de novembre 2005.

Rappel succinct de l'histoire de la Sainte Tunique (d'après le livre du Père Le Quéré)

- Selon la tradition, elle aurait été offerte à Charlemagne par l'impératrice de Byzance, Irène, dans la perspective d'un mariage qui devait réunir l'empire d'Occident et l'empire d'Orient ; elle serait arrivée à Paris vers 803 (et non pas en 800 pour le couronnement), et elle aurait été confiée alors par Charlemagne à sa fille Théodrade, abbesse du monastère d'Argenteuil. Contrairement à certaines affirmations, il n'y a aucun texte connu disant qu'elle aurait été découverte par Ste Hélène au IV^es.

- Elle aurait été redécouverte en 1156 dans un mur de l'abbaye (reconstruite en 1003 sous le nom de N.D. d'Humilité), après y avoir été cachée pendant environ trois cents ans.

¹ « La Sainte Tunique d'Argenteuil. Histoire et examen de l'authentique Tunique sans couture de Jésus-Christ » - François Le Quéré - 1997- Ed. FX. de Guilbert.

- Contrairement à ce que certains avancent, on ne peut affirmer qu'elle aurait été chauffée pendant l'incendie de la ville par les huguenots en 1567.

- Deux morceaux ont été donnés à l'abbaye de Long-Pont sur Orge (Essonne) au XVIII^es ; elle a été découpée lors de la Révolution, et certains morceaux ont été enterrés dans le jardin du curé Ozet pendant dix huit mois. Les fragments retrouvés après la Révolution ont été recousus ensemble.

- Lors des ostensions, qui ont lieu tous les cinquante ans (la dernière remonte à 1984), elle est déployée sur un mannequin, dans une grande châsse de bronze doré (fig. 1, *au centre de ce bulletin*) ; tandis qu'en temps normal, elle est repliée dans son reliquaire du XIX^es. (fig. 2). Comme de nombreux prélèvements ont été faits au cours des siècles, elle est très incomplète.

Etudes antérieures

Cet objet a donc eu des conditions d'environnement très variables et contraignantes, avec sans doute d'importantes conséquences sur son état physico-chimique.

-a) En ce qui concerne le tissu lui-même _____, une première étude, conduite en 1893 par des spécialistes des manufactures des Gobelins et de Beauvais (MM. Guignet et David), avait montré « l'analogie complète, comme matières et comme fabrication » de ce « tissu d'Orient » avec certains tissus coptes des II^e et III^e siècles. Il fut alors établi que le fil était formé de fibrilles de laine de mouton (écailles visibles en fort grossissement), et on estima que le tissage avait été réalisé sur un métier très primitif et familial. En 1932 a été évoquée la ressemblance de ce vêtement avec la tunique « talaris » portée par les prêtres juifs et décrite par Flavius Josèphe. Quant à la teinture, brun rouge foncé tirant sur le violet, des analyses chimiques ont montré, à la même époque, que la pourpre des anciens, très onéreuse, n'avait pas été utilisée ; mais que la garance (originale d'Orient et peu coûteuse) avait pu être utilisée, avec du mordant de fer (utilisé comme fixateur).

- b) En ce qui concerne les taches de sang, les analyses faites en 1892 par MM. Roussel et Lafon (respectivement pharmacien de première classe, et chimiste expert, directeur du laboratoire de recherches appliquées à la médecine), avaient montré qu'il s'agit bien de sang humain ; et, en 1932, cela fut confirmé en infra-rouge par le chanoine Parcot (professeur de sciences, qui travaillait en liaison avec le docteur Barbet).

En 1998, André Marion a trouvé² « une coïncidence remarquable » entre ces taches de sang et celles visibles sur le Linceul de Turin, notamment sur le dos et les épaules du supplicié³.

Par contre, il n'y a jamais eu aucune analyse officielle du groupe sanguin, contrairement à ce qui a été dit souvent ; le livre du Père Le Quéré (1997) la recommandait, mais aucun résultat n'a été évoqué dans l'exposé présenté par le COSTA⁴ au symposium de Paris, en 2002⁵. Dernièrement, il a été indiqué cependant qu'une analyse à caractère non officiel, ayant déterminé le groupe AB, aurait été réalisée vers 1986 (sur des fils donnés par le curé de la basilique). En tout état de cause, cela ne permet pas de faire une analogie avec le groupe AB déterminé sur le Linceul de Turin, car les fibres végétales vieilles possèdent des structures chimiques relativement voisines de celles des antigènes de type AB (voir à ce sujet l'étude du GERRALT, dans ce même bulletin).

Enfin, tout récemment, une détermination de l'ADN a été faite par le professeur G. Lucotte⁶ qui a pu disposer officiellement (cf. ci-dessous) de fragments prélevés sur la Tunique ; dans sa communication au colloque de Loches, en avril 2005⁷, il a indiqué que l'homme ayant porté la Tunique était de type juif.

Annnonce d'une date médiévale et premières réactions

Au début de décembre 2004, un communiqué officiel, bref et prudent, était publié par le diocèse de Pontoise ; il révélait que la Tunique d'Argenteuil avait subi, le 7 mai 2004, un test au C14 indiquant une date de fabrication « autour des années 600 » ; la revue diocésaine « L'Eglise en Val d'Oise » (dans son n° 210) reprenait ce communiqué plus longuement⁸, en précisant une date de fabrication du tissu **entre 530 et 650** (à 95,4 % de probabilité) ; et le service de communication du diocèse y ajoutait⁹ des commentaires (non signés) sur l'histoire de la Tunique et sur la méthode de datation au C14.

Comme il se doit, la presse s'emparait aussitôt de cette nouvelle : « *La Sainte Tunique est plus récente que le Christ* » (*Le Parisien*) ; « *La fin*

² cf. MNTV n° 32.

³ cf. « Jésus et la Science. La vérité sur les reliques du Christ » - André Marion - 2000-Presses de la Renaissance.

⁴ COSTA = Cercle Oecuménique et Scientifique de la Tunique d'Argenteuil.

⁵ cf. MNTV n° 26.

⁶ directeur de l'Institut national d'anthropologie moléculaire et du Centre de génétique moléculaire, à Paris.

⁷ cf. « La nouvelle République » du 25 avril 2005.

⁸ « Du nouveau sur la Sainte Tunique d'Argenteuil », article de G. Entem .

⁹ cf. document reproduit dans le bulletin n° 31 MNTV.

du mythe » (*La Gazette du Val d'Oise*) ; « *La Sainte Tunique n'a jamais appartenu au Christ* » (*L'Echo Régional du Val d'Oise*) ; ...

Ce « scoop » a jeté, bien évidemment, un trouble profond chez tous ceux qui n'avaient jamais douté de l'authenticité de cette vénérable relique. Et certaines réactions¹⁰, plutôt « vigoureuses » (notamment à l'encontre de l'Eglise) et parfois mal fondées, auraient pu rappeler le climat de 1988, lorsque la datation du Linceul de Turin par le C14 avait entraîné la grave polémique que l'on sait (laquelle n'est, hélas, pas encore terminée !). Ces réactions donnaient surtout l'impression qu'on avait agi dans une extrême précipitation ; la date du 7 mai 2004 semblait en effet concerner à la fois :

- le transport, « de nuit et dans le plus grand secret », de la relique au « domicile personnel du sous-préfet » ;
- le prélèvement de deux échantillons, dits S1a et S2a, et leur test au C14 par le laboratoire du Commissariat à l'Energie Atomique de Gif s/Yvette (Saclay) ;
- et une étude « en parallèle » du tissu, conduite « par une spécialiste, Sophie Desroziers », à partir d'échantillons prélevés en même temps.

Comme cela paraissait pour le moins peu réaliste, il nous a paru utile de rechercher, directement auprès des acteurs eux mêmes, les tenants et aboutissants de cette affaire. Après avoir franchi les différents sésames nécessaires, le dossier technique complet de la nouvelle étude a pu être obtenu en avril 2005 (auprès du ministère de la Culture).

Préliminaires de l'étude

Depuis lors, le livre établi au printemps 2005¹¹ par Jean-Pierre Maurice, sous préfet d'Argenteuil, a précisé le déroulement exact des travaux, dont il a été l'initiateur et le véritable moteur. Tout en cherchant à remettre en valeur la Tunique à l'occasion de la restauration de la basilique, il a commencé, en réalité, dès le début de 2002, à mettre sur pied cette étude, en visant uniquement, au départ, la datation par le C14 ; divers contacts à haut niveau ont été pris alors (avec Mgr. Renaudin, Mgr. Lustiger, Pierre Mesmer, la mairie d'Argenteuil, les services du Patrimoine,...) ; et les autorités

¹⁰cf. Bulletin d'information n° 8 du COSTA du 26 décembre 2004, comprenant : a) une dépêche (n° 50) émise par l'UNEC (Union des Nations de l'Europe Chrétienne) ; b) un article de Mme van Oosterwyck-Gastuche.

¹¹ « Une si humble et si sainte Tunique » - Jean-Maurice Devals - 2005 - Ed. F.X. de Guibert .

concernées avaient déjà donné leur accord avant la fin de l'année 2002, avec une priorité donnée à l'Eglise pour communiquer ultérieurement les résultats. La mort de Mgr. Renaudin, évêque de Pontoise, a entraîné un premier retard du projet.

Au printemps 2003, un « comité de datation » s'est mis en place, auquel participèrent les différents organismes concernés (Préfecture, Mairie, CEA, Eglise, Affaires Culturelles), le Ministère de la Culture¹² insistant pour mener des études pluridisciplinaires, notamment sur le plan textile. Un protocole détaillé fut approuvé dès juin 2003, précisant la nature et la responsabilité des différentes interventions, ainsi que la date des prélèvements (fixée à la mi-octobre) ; il prévoyait que « des doubles exacts des prélèvements » seraient remis à l'évêché de Pontoise, sous tubes scellés. Et Mgr. Riocreux, nouvellement nommé à Pontoise, a confirmé, fin 2003, l'accord de son prédécesseur.

On est donc bien loin d'une demande directe de l'évêché ou d'un groupe de laïcs non identifiés vers le laboratoire C14 du CEA, et bien loin aussi d'une action précipitée, dans la seule journée du 7 mai 2004 ! Au contraire, toute cette étude a été conduite avec une grande rigueur, comme on peut le voir ci-dessous.

Réalisation des prélèvements

Comme prévu, les premiers travaux ont donc été réalisés du 13 au 15 octobre 2003. En raison des précautions naturellement indispensables pour assurer à la fois la sécurité de la relique, une relative discrétion médiatique, et le travail serein des spécialistes, le reliquaire contenant la Tunique a été amené la veille dans la résidence officielle du sous-préfet du Val d'Oise, à Argenteuil. Plusieurs personnalités ou organismes (député, Mairie, Conservation des antiquités, Monuments historiques, Evêché et Paroisse,...) ont suivi directement ces opérations ou ont été informés en continu de leur déroulement détaillé.

Après extraction du tissu (fig.3, pages centrales), les prélèvements ont été réalisés sur divers fragments, sur le devant et sur le dos du tissu, en vue d'une part de donner des fils aux spécialistes des analyses textiles, et de fournir d'autre part les échantillons demandés par le CEA pour le test au C14. Le schéma de la fig. 4 (pages centrales) montre l'ensemble des 20 fragments, dont le plus grand (n°1), de 119 x 104,5 cm, concerne le dos de la Tunique, et le fragment n°2 (en haut du schéma), de 39,5 x 65,5 cm, concerne le devant de la Tunique, le

¹² représenté par M. Serge Pitiot, conservateur du Patrimoine, chargé de l'Inspection des Monuments Historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la région Ile de France.

fragment n° 18 étant au bord du trou de l'encolure. Les deux prélèvements destinés au test au C14, appelés S1a et S2a, ont été effectués alors, respectivement en bas du devant, sur le fragment n°2 (tout en haut du schéma), et en bas du dos, sur le fragment n°1 ; la moitié de ces prélèvements S1a et S2a a été remise ensuite, comme prévu, à l'évêché de Pontoise. Toutes les opérations ont été filmées par deux caméramans (l'un de la ville, l'autre de l'évêché), jusqu'au retour du reliquaire à l'évêché, le 15 octobre 2003 .

Contenu des rapports techniques

Les travaux ont donné lieu à quatre pièces : trois pour l'analyse du tissu et une pour le test au C14 :

- A - Rapport n° 1155 A, du 15 mars 2004 : « Identification des matériaux et analyse des colorants » ; ce rapport a été établi par Mme Brigitte Oger, responsable de la section « Textiles » du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), implanté à Champs sur Marne et qui dépend du Ministère de la Culture et de la Communication ;

- B - « Rapport d'intervention », du 25 mars 2004, établi par Mme Isabelle Bedat, conservatrice- restauratrice des anciens textiles et costumes, habilitée par les directions des Musées de France et du Patrimoine, et ancienne élève de Mme Flury-Lemberg ;

- C - Note de synthèse sur le tissu, de mai 2004, établie par Mme Sophie Desroziers, professeur à l'Institut du Patrimoine, et ancienne élève de Gabriel Vial, lui-même expert international en tissus anciens (comme Mme Flury-lemberg) ;

- D - « Rapport de datation de la Tunique d'Argenteuil » du 26 mai 2004, établi par le Laboratoire de Mesure du Carbone 14 (Mmes Evelyne Cottreau et Martine Paterne) ; ce laboratoire, implanté à Saclay, relève conjointement du CNRS et du Commissariat à l'Energie Atomique.

a) Etude textile

Les trois rapports ne donnent que des résultats techniques, la pièce C étant seule à apporter quelques commentaires, également techniques.

- Pièce A - Après avoir examiné, au microscope électronique à balayage, six fils provenant de plusieurs fragments (dont les fragments S1a et S2a), Mme Oger confirme et précise :

+ que le matériau provient bien d'une « laine de mouton, non fine, entre moyenne et grossière » ; et que « le fil est extrêmement tordu, de type crêpe » ;

+ que « la pourpre n'a pas été utilisée pour la teinture de la tunique », mais que, compte tenu de la « décomposition avancée

du colorant sur les fibres », on peut seulement « supposer que l'on a utilisé une plante rubiacée, après un mordantage au fer, pour la coloration des fibres en rouge ».

- **Pièce B** - Après avoir fait une description très précise du reliquaire proprement dit (38 x 14 x 16 cm) et de la liste des fragments de la Tunique, non cousus entre eux, Mme Bedat :

+ constate que le satin de support mis en place à la fin du XIX^e s. est tellement détérioré qu'il est maintenant tenu mécaniquement par le tissu lui-même qui reste solide, même si « ce textile a été en milieu agressif », car il présente beaucoup de lacunes ;

+ observe que les fragments ont été « ré-assemblés sans cohérence », c'est-à-dire sans respecter ni leur teinte, ni leur forme, ni même le sens du tissage (le devant est posé de travers) ;

+ s'interroge, compte tenu de la régularité du tissage, sur la possibilité qu'un peigne ait été éventuellement lié au métier à tisser ;

+ confirme la forte torsion du fil en Z à effet crépé, fil qui a encore une bonne résistance mécanique et qui a pu recevoir un apprêt pour le rigidifier avant le tissage ;

+ précise que « cette armure de tissage a été la première produite par l'homme et n'apporte aucun élément de datation », de même que les particularités du tissage « sont insuffisantes pour déterminer un type spécifique de métier » ;

+ indique que les fibres sont « colorées à cœur », les traces rougeâtres « montrant un vieillissement différent selon l'exposition à la lumière ou à des agents chimiques extérieurs » ;

+ donne enfin les recommandations à suivre pour améliorer la conservation du tissu, qui a été dépoussiéré entre temps par micro-aspiration.

- **Pièce C** - Dans sa courte note de synthèse, Mme Desroziers précise en particulier :

+ que « les fils sont trop fins et espacés pour qu'il soit possible de repérer les dents d'un peigne,... accessoire de métier sans doute postérieur au début de notre ère » ;

+ que la largeur du fragment principal, soit 104,5 cm, « n'est pas excessive par rapport aux largeurs permises par les métiers verticaux employés au tournant de notre ère¹³ » ;

+ que la laine de mouton, « de finesse moyenne généralisée,... a été utilisée aussi bien à l'âge du bronze qu'au Moyen-Age et même plus tard », ce qui, pas plus que le colorant utilisé, du type d'une

¹³ voir à ce propos l'article de Mme Flury-Lemberg traduit dans le n° 32 MNTV.

plante rubiacée, « ne concourt à l'identification d'un lieu ou d'une période de fabrication » ;

+ que « l'effet crêpe obtenu à l'aide d'une très forte torsion des fils... était déjà connu au Moyen-Orient au début de notre ère, par exemple à Massada¹⁴ » ;

+ et que, bien que les tissus trouvés à Massada, à Doura Europos et à Palmyre (I^o au III^o s.) aient des fils tordus en S plutôt qu'en Z quand ils sont à effet crêpe, d'autres fragments sans effet crêpe ont été trouvés sur ces mêmes sites avec une torsion en Z.

Mme Desroziers conclut alors sa note en disant qu'au tournant de notre ère « les connaissances techniques nécessaires pour tisser une étoffe semblable à celle de la tunique d'Argenteuil étaient là ». Rappelons par ailleurs que les fils de lin du Linceul de Turin ont une torsion en Z.

Comme on vient de le voir, rien dans ces trois rapports ne contredit une possible origine de la tunique d'Argenteuil au début de l'ère chrétienne.

Il est donc tout à fait surprenant de constater que Mme van Oosterwyck-Gastuche¹⁵ laisse entendre qu'ils disent le contraire ; elle s'est sans doute appuyée pour cela sur l'interprétation abusive de la revue « Eglise en Val d'Oise »¹⁶, où il est dit qu'en raison de « l'utilisation apparente d'un métier à tisser à peigne » et de « la torsion des fils en direction Z », ces deux éléments étant « postérieurs aux premiers siècles de notre ère, ... Sophie Desroziers considère comme peu probable une datation antérieure au Moyen-Age, ... mais sans exclure un âge plus ancien ».

Le sous-préfet d'Argenteuil, Jean-Pierre Maurice, qui a procédé par ailleurs à une étude approfondie des documents sur les tissages anciens, estime, dans son livre déjà cité, que le tissage de la Tunique s'apparente à la technique syrienne, et que la garance a dû être utilisée, en raison des traces d'alizarine trouvées. Il précise que les fils non utilisés au laboratoire de Champs s/Marne ont été remis à l'évêché en mars 2004. Et il mentionne les observations verbales faites (parfois « à chaud ») par les opératrices, notamment :

+ sur la qualité surprenante du tissage : « si l'on avait voulu produire un faux, on ne se serait pas donné tant de mal » ;

¹⁴ cf. article de Mme Flury-Lemberg déjà cité.

¹⁵ Marie Claire van Oosterwyck-Gastuche est l'auteur du livre: « Le radiocarbone face au Linceul de Turin » - 1999 - Ed. FX. de Guibert.

¹⁶ cf. MNTV n° 31.

- + sur la forte décomposition des éléments colorés à l'origine, « par des matières organiques en décomposition ne venant pas d'un cadavre, sinon le dos du tissu ne serait pas aussi bien conservé » ;
- + et sur un doute concernant la présence de sang : « je ne pense pas que les taches roussâtres soient du sang ». *Mais les prélèvements observés alors ne concernaient que le devant de la Tunique, dans des zones éventuellement dépourvues de sang.*

b) Test au C14

Le sous-préfet avait espéré que le retard technique dans la mise en place, au laboratoire de Saclay, d'une nouvelle machine, baptisée ARTEMIS, n'irait pas au-delà de la date fixée pour les prélèvements, en octobre 2003 ; mais les étalonnages très complexes de cette machine, utilisant la nouvelle méthode de mesure, dite AMS (par spectrométrie de masse et accélération des ions), ont pris un retard supplémentaire important, et la machine n'a été inaugurée officiellement qu'en avril 2004 ; ainsi, le test proprement dit n'a eu lieu finalement que le 7 mai 2004. Au préalable cependant, les pré-traitements chimiques avaient été effectués.

Le rapport (pièce D) est très succinct et purement technique lui aussi. L'échantillon S1a a été trouvé un peu plus jeune que l'échantillon S2a (alors que l'article de la revue « L'Eglise en Val d'Oise » interprète les résultats en sens contraire) : le premier, S1a, a été daté de 1450 +/- 40 BP¹⁷, et le second, S2a, de 1510 +/- 40 BP, soit une moyenne de 1480 +/- 30 BP. Après les traitements statistiques habituels, selon la courbe de « calibration » internationale en vigueur¹⁸, on obtient une date de fabrication probable (à 95,4%, soit à deux écart-types) comprise entre 530 et 650 ap. JC. Le rapport précise les traitements chimiques effectués, et indique qu'une part assez faible de la masse totale des échantillons a été utilisée. Deux autres objets, qui ont subi exactement les mêmes traitements chimiques, ont été testés en même temps ; les résultats obtenus pour ces deux témoins sont tout à fait compatibles avec leurs dates connues par ailleurs : il s'agit d'un tissu marocain de la fin du XVIII^es., et d'un bois ayant près de 2300 ans, lequel sert d'inter-comparaison entre tous les laboratoires C14. Pour

¹⁷ BP = « before present », le « présent » étant l'année 1950.

¹⁸ La datation en années calendaires est obtenue par un programme de « calibration », OxCal13, commun à tous les laboratoires, remis à jour régulièrement et tenant compte de la période du test. Voir à ce propos le numéro spécial de la revue « Dossiers d'Archéologie » de septembre 2005, entièrement consacré aux apports du C14 en archéologie.

Jacques Evin¹⁹, cette opération supplémentaire, qui ne se fait jamais dans les tests de routine, a constitué une précaution particulière, ayant pour but de pallier un éventuel doute sur la fiabilité du résultat donné par la nouvelle machine en cours de réglages finaux. Pour lui, le résultat obtenu est donc parfaitement crédible.

On se demande alors pourquoi Mme van Oosterwyck-Gaustuche écrit²⁰ que les deux responsables du test « concluent qu'elles ne sont pas du tout certaines d'avoir éliminé toutes les pollutions et qu'elles ne peuvent donc garantir la datation de la Tunique », phrases qui ne figurent absolument pas dans leur rapport technique. Dans son livre déjà cité, le sous-préfet a évoqué seulement le souhait des opératrices de corrélérer leurs résultats avec ceux des autres analyses.

Certes, comme beaucoup d'autres, il a lui-même suspecté la fiabilité de ce test pour les tissus, surtout quand ils n'ont pas été dans des conditions de conservation parfaitement stables ; la revue diocésaine du Val d'Oise²¹ dit, en effet, que « l'histoire mouvementée de la Tunique peut poser un problème pour la datation au C14, car celle-ci suppose un échantillon exempt de toute contamination éventuelle par du carbone plus récent que le tissu original » ; mais, pour J. Evin, certains matériaux ont eu une histoire bien plus mouvementée que la Tunique.

Il est vrai aussi que Mme Desroziers (*spécialiste du textile et non du C14*) a déclaré verbalement « espérer que la Tunique n'a jamais été nettoyée dans le passé, car cela, à son sens, pourrait quelque peu altérer la datation au C14 » ; mais, pour J. Evin comme pour l'ensemble des « carbonistes », le test au C14 est totalement indépendant des échanges géochimiques intervenant après la coupe de la plante constituant le tissu. Selon eux, il n'y a pas de difficulté à tester un tissu dès lors que les précautions nécessaires ont été prises²², en particulier les traitements chimiques permettant d'éliminer les pollutions carbonées contenant du C14 récent.

Interrogations historiques

A ce stade de notre démarche, il n'est pas inutile d'indiquer les interrogations du sous préfet d'Argenteuil (dans son livre déjà cité) sur certains aspects de l'histoire présumée de la tunique :

¹⁹ ancien directeur du Centre de datation au C14 de Lyon.

²⁰ cf. bulletin d'information COSTA n° 8 déjà cité.

²¹ « Du nouveau sur la Sainte Tunique d'Argenteuil », article de décembre 2004, déjà cité.

²² cf. article de Christine Oberlin « L'authentification des œuvres d'art » - « Dossiers d'Archéologie » - septembre 2005.

- pourquoi cette relique de la Passion n'est pas évoquée du tout lors de la découverte de la vraie Croix par Ste Hélène ? Curieusement, les premières mentions de la tunique ne remontent qu'au VI^e- VII^es. (Grégoire de Tours et Frégédaire) ;
- pourquoi Charlemagne n'a-t-il pas déposé la sainte Tunique à Aix la Chapelle plutôt qu'à Argenteuil ? Pourquoi son entourage immédiat (Alcuin, Eghinard,...) n'en a pas parlé du tout ? A sa mort (vers 847), Théodrade ne l'a pas mentionnée non plus ;
- pourquoi la mémoire de cette relique très importante pour la chrétienté s'était-elle totalement perdue lorsqu'elle fut redécouverte en 1156 ? Pourquoi St Bernard (mort en 1153) de même que Suger (mort en 1151, abbé de St Denis dont le monastère d'Argenteuil dépendait directement) n'en ont pas parlé ;
- pourquoi Louis VII, homme très pieux et présent lors des cérémonies de 1156, n'est-il pas allé à Argenteuil lorsque son fils (le futur Philippe-Auguste) était mourant quelques années plus tard ?
- au total, n'a-t-on pas utilisé les chansons de geste du XII^es., époque du merveilleux et de l'imaginaire, pour attribuer à Charlemagne le don de la Tunique ? Et ne s'agirait-il pas, en fait, de la robe mise sur les épaules du Christ, en dérision de sa royauté, le « manteau de pourpre » (cf. Jn, 19 v.2) ? Cette relique fut envoyée plus tard par l'empereur Beaudouin II de Constantinople à St Louis qui la mit dans la Sainte Chapelle. *Nous ne pouvons cependant pas retenir cette hypothèse, car la « robe de pourpre », arrivée en 1247 à Paris, figure jusqu'à la Révolution dans les inventaires et gravures du grand reliquaire de la Sainte Chapelle²³ (voir également ci-dessous) .*

Colloque d'Argenteuil

A l'initiative de l'UNEC²⁴, un colloque s'est réuni à Argenteuil, le 12 novembre 2005. En l'ouvrant, M. Philippe Métézeau, premier adjoint au maire, a évoqué rapidement les principaux résultats scientifiques obtenus dans les études décrites ci-dessus.

En attendant la diffusion des actes de ce colloque, nous résumons ici les principaux éléments concernant seulement la Tunique.

MNTV fera, dans le prochain bulletin, un compte-rendu de certaines interventions qui ont abordé, par ailleurs, les dernières recherches sur le Linceul de Turin.

1- Sur le plan historique,

²³ cf. « Le trésor de la Sainte Chapelle » - Jannick Durand (conservateur au Louvre) - octobre 2001.

²⁴ UNEC = Union des Nations de l'Europe Chrétienne ; le COSTA fait partie de l'UNEC.

- Le Père Le Quéré, en rappelant que le texte de Frégédaire situait la Tunique, vers 590, « à Safed, non loin de Jérusalem » (identifiée jusqu'ici à Jaffa, devenue Tel-Aviv), a mentionné l'existence au I^o s. d'une autre ville appelée Safed, en Galilée ;

- Thomas Waldman et Elizabeth Brown (USA) ont traduit récemment un document (découvert en Angleterre) sur la première ostension de 1156 ; de ce document, établi par Eudes de Deuil (alors abbé de Saint Denis), et des recherches associées, il ressort :

+ qu'à cette époque la Tunique était déjà dans un coffre depuis plusieurs années, dans le trésor d'Argenteuil, mais n'était jamais montrée au public ;

+ qu'Eudes de Deuil, qui ne dit nulle part qu'il s'agit de la tunique sans couture du Christ, et qui ne parle pas non plus de son voyage à Constantinople avec Louis VII, semble avoir interprété à sa guise, et peut-être dans son propre intérêt, l'épopée de Charlemagne ainsi que l'histoire de Charles le Chauve ;

+ et que ce texte, assez confus et faisant appel au merveilleux, est au total peu fiable ;

- Pierre Dor a commenté son livre²⁵, où il montre notamment que la relique ne serait arrivée à Argenteuil que vers 814 (en même temps que Théodrade, à la mort seulement de Charlemagne) ; et qu'elle proviendrait de Jérusalem et non pas de Constantinople ;

- Wilfried Wuermeling²⁶ a montré qu'en dehors d'une autre sainte Tunique célèbre (*celle de Trèves qui est en lin et n'a pas de taches de sang*), il existe, à Mtskheta en Géorgie, une sainte Tunique réputée aussi être la tunique sans couture du Christ ; mais il n'est pas imaginable aujourd'hui d'étudier scientifiquement cette relique, située dans une tombe, « intouchable » pour les habitants et recouverte d'un monument contenant une colonne ; la Tunique d'Argenteuil pourrait alors être le linge que le Christ portait à même la peau, ce qui expliquerait qu'elle ait autant de taches de sang sur le dos ; tandis que la sainte robe de Trèves serait plutôt une tunique extérieure portée dans les cérémonies.

2- Sur le plan scientifique,

- Mme M.C. van Osterwyck-Gastuche a indiqué que le Professeur Lucotte avait fait faire un test au C14 d'un échantillon de la Tunique par un autre laboratoire (à Zürich), qui a trouvé une date similaire de fabrication probable (dans les années 700 avec un maximum vers 850) ; pour elle, une pollution due à l'enfouissement dans un sol

²⁵ « La Tunique d'Argenteuil et ses prétendues rivales » - Pierre Dor - Ed. Hérault- 2002.

²⁶ président de l'UNEC.

humide, et non totalement enlevée par les traitements chimiques, serait à l'origine de l'écart de datation. *Mais la Tunique n'est restée que dix-huit mois environ dans le jardin du curé Ozet.*

- Didier Huquet, membre du COSTA, a rappelé que, selon les études menées à la fin du XIX^e s. et au début du XX^es. (cf. supra et livre du Père Le Quéré) :

+ la relique, totalement dépourvue de couture, et découpée en quatre morceaux (depuis la Révolution), avait déjà été trouvée très fragile en 1882 ;

+ les conclusions principales de 1893, sur le plan textile, étaient proches de celles d'aujourd'hui (laine de mouton, fil régulier, tissage à la main sur un métier primitif, ...) ;

+ si les recherches effectuées sur le sang par MM. Roussel et Lafon (1892) avaient montré que les taches roussâtres provenaient bien de sang humain (globules rouges, hématine, cristaux d'hémine,...), les conclusions de l'étude médico-légale du Professeur Lacasagne (1895) étaient plus réservées ; mais l'analyse ultérieure en infrarouge (1932), sur la base des photos faites par G. Cordonnier, avait permis au Père Parcot de préciser la position des taches de sang²⁷ ;

- Mme Alzieu, membre de la « Société archéologique du vieil Argenteuil », a décrit la surprise de Max Frei²⁸, en novembre 1981, lorsqu'il a appris qu'en raison des mites observées lors d'une ouverture antérieure du reliquaire, en comité très restreint, la Tunique avait été abondamment arrosée de DDT²⁹ ; il aurait alors souligné le grave inconvénient de cette action pour les recherches ultérieures (*mais il n'était pas spécialiste du C14*). La date de cette intervention ne peut cependant pas être précisée, car tous les participants sont décédés, et il n'y en a pas de compte rendu dans les archives de la basilique ; c'était sans doute avant 1972, date à laquelle ce produit a été interdit d'emploi.

Par ailleurs, selon Mme Alzieu, les pollens retirés alors par Max Frei n'ont pas pu être étudiés et se trouveraient actuellement chez Alan Wangher (USA) ;

- André Marion a présenté les preuves formelles que les deux morceaux conservés à l'abbaye de Long-Pont s/ Orge, depuis 1789 au moins, proviennent bien de la Tunique d'Argenteuil ; l'étude de ces fragments, réalisée en mai 2004, sans les séparer de leur support

²⁷ cf. « Recherches scientifiques sur la Sainte Tunique » - Louis Parcot- 1934.

²⁸ criminologue suisse, connu pour son étude des pollens trouvés sur le Saint Suaire de Turin.

²⁹ sous toutes réserves : DDT= dichloro-diphényl-trichloréthane.

cylindrique, a montré une identité textile parfaite avec le fragment S2a évaqué plus haut pour le test au C14 (*il s'agit du double qui avait été remis à l'évêché*) ;

- Claude Jacquet a présenté les analogies et les différences hématologiques entre la Tunique d'Argenteuil, le Linceul de Turin et le suaire d'Oviedo³⁰ : la détermination du groupe sanguin AB sur la Tunique d'Argenteuil, qui a été réalisée en 1986 par le Professeur Saint-Prix, ne peut pas être retenue car celui-ci est décédé avant d'en avoir fait la publication scientifique ; le groupe AB a été déterminé par ailleurs sur les deux autres reliques, ce qui donnerait une forte probabilité que le même homme ait été en contact avec les trois reliques. *Mais, comme dit plus haut, cette hypothèse ne peut pas être actuellement retenue, en raison de l'interférence des fibres végétales vieillies.* Quant à la recherche d'ADN, elle n'a été concluante, pour l'instant que sur la Tunique (cf. ci-dessous).

Par ailleurs, Max Frei aurait identifié neuf pollens sur le suaire d'Oviedo, dont cinq provenant de plantes du Proche-Orient ;

- Gérard Lucotte, spécialiste en biologie moléculaire (déjà présenté plus haut), ayant travaillé d'une part sur les reliquats des prélèvements S1a et S2a fournis très officiellement par le CEA, et d'autre part sur les poussières aspirées (sans filtre) lors des analyses citées plus haut, a montré de manière incontestable (à l'aide de photos prises avec des grossissements allant jusqu'à 15000) :

+ que la Tunique est constellée de taches de sang et riche en ADN (cheveux, poils, cellules de peau, ...) ;

+ et que l'homme ayant porté la Tunique a sûrement beaucoup souffert, car certains globules rouges n'ont pas la forme biconcave habituelle, mais une forme de coupe liée à l'hémolyse (*perte d'hémoglobine*), en raison de l'« échinocyte » (perte du « combustible » intracellulaire) ;

Il a indiqué par ailleurs :

+ que l'ADN observé correspond à un sujet masculin, de race blanche, de type juif ou proche-oriental, comme il l'a exposé au colloque de Loches (en avril 2005) ;

+ que, parmi les pollens observés, certains proviennent de plantes endémiques existant en Palestine ; *mais le « gundelia tournefortii », pollen présent sur le linceul de Turin et attribué à la couronne d'épines n'a pas été trouvé ;*

+ mais aussi, que le tissu est couvert de moisissures pouvant altérer sa future conservation.

³⁰ toile de lin de 85,5 cm x 52,6 cm, qui ne montre aucune image, mais seulement des taches de sang.

Hors réunion, le Professeur Lucotte a précisé :

+ que l'homme ayant porté la Tunique est bien du groupe AB, selon l'analyse qu'il a faite à partir des matériaux utilisés pour l'ADN et non à partir du sang intégré aux fibres végétales ;

+ et que, selon lui, l'abondance de carbonate de calcium dans les sites humides serait à l'origine de l'écart de datation observé ; et le traitement chimique standard de nettoyage préalable (acide-base-acide) serait insuffisant pour éliminer totalement ce carbonate, qui contient du C14 ; en effet, sur les échantillons dont il a disposé, il restait environ 30% de CO₃Ca après traitement.

Conclusions

Que peut-on conclure, sachant par ailleurs qu'il y a dans le monde de nombreuses tuniques ou fragments réputés avoir appartenu à la tunique sans couture du Christ ?

- Sur le plan historique, les événements rapportés au XII^es. apparaissent moins bien étayés ; mais rien ne s'oppose formellement à la tradition selon laquelle cette relique serait arrivée en France dans les années 800 ; ce n'est sûrement pas, en tous cas, « le manteau de pourpre » dont parlent les évangiles, en dérision de la royauté du Christ .

- Sur le plan textile, les résultats récents corroborent les résultats obtenus dans le passé, sans pouvoir, pour autant, préciser ni une date ni un lieu de fabrication ; mais rien ne s'oppose à ce que ce tissu provienne du Proche-Orient (Syrie) et qu'il ait été fabriqué « au tournant de notre ère ».

- Sur le plan sanguin, on peut regretter qu'aucune analyse scientifique rigoureuse n'ait été refaite à l'occasion de l'étude initiée par le sous-préfet d'Argenteuil, ce qui a conduit à un malentendu. La confirmation des résultats antérieurs est maintenant acquise : la Tunique est bien « couverte » de sang humain, et la détermination récente du groupe AB par le matériau ADN a été faite (*elle reste à officialiser*). La détermination de l'ADN (la première significative) montre qu'il s'agit d'un homme du Proche-Orient, sans doute de type juif.

- Sur le plan de la datation au C14,

+ le DDT, insecticide de synthèse carboné, dérivé de l'essence de térébenthine, aurait-il pu entraîner une erreur de datation ? Un calcul simplifié montre qu'un apport d'environ 30 % de DDT (en masse) serait suffisant pour « rajeunir » le tissu de 550 ans. Mais, si le DDT ne contenait pas de C14, ce qui est le cas général des insecticides fabriqués industriellement³¹, la teneur en C14/C12

³¹ cf. article de Christine Oberlin - Revue « Dossiers d'Archéologie » de septembre 2005.

serait diminuée, ce qui conduirait au contraire à trouver le tissu plus âgé ;

+ la nouvelle machine de mesure, « ARTEMIS », n'était certes pas encore en régime de routine ; mais les précautions particulières évoquées plus haut ne permettent pas de remettre en cause le résultat obtenu, ni la compétence des opératrices ;

+ l'hypothèse d'un excès de carbonate de calcium malgré les traitements chimiques est séduisante ; mais, avant de remettre en cause les résultats, semblables, trouvés par deux laboratoires indépendants, il serait nécessaire de prouver cette hypothèse par des expériences scientifiquement incontestables. En outre, si elle pourrait, le cas échéant s'appliquer à un tissu de laine (très avide d'eau), ce n'est sans doute pas le cas du Linceul de Turin, conservé plutôt, a priori, dans des endroits très secs.

Au total, si la Tunique peut remonter au 1^os, nous ne pouvons cependant cautionner, à ce jour, la conclusion du colloque d'Argenteuil, qui a balayé sans ambages la datation au C14. *De même que nous ne pouvons accepter la « vigoureuse » critique de l'Eglise parue le lendemain dans le communiqué spécial de l'UNEC³².*

Des études importantes restent donc à mener (*de même que sur le Linceul de Turin ou sur le Suaire d'Oviedo*), dont les résultats soient irréfutables ; en particulier l'origine des échantillons doit être attestée par des procès-verbaux incontestables, et les analyses du groupe sanguin devront s'affranchir de l'interférence due aux fibres végétales vieilles.

Pierre de Riedmatten

³² cf. « Edition spéciale : la Sainte Tunique d'Argenteuil » - dépêche RU 45/2005 du 13 /11/2005.

**L'IMAGE DE L'HOMME DU LINCEUL
ET LA VOCATION DE L'HOMME "À L'IMAGE".
SCIENCE ET FOI :
DES REGARDS COMPLEMENTAIRES.**

REFLEXION DE SOEUR **MARIE-CLAIRE TAILLANDIER**
MONIALE BENEDICTINE

Grâce aux différentes approches de l'image du Linceul de Turin dues aux spécialistes les plus compétents, grâce à la somme des disciplines interrogées, chacune selon sa propre méthodologie, grâce encore aux angles multiples des regards de contemplation posés sur ce linge mystérieux, et ceci depuis tant de siècles, il nous semble déjà voir se dessiner, dans la lumière cachée sous le voile ténébreux de la souffrance et de la mort, les traits resplendissants de l'Homme nouveau. Ressuscité, vivant à jamais, il appelle chaque homme, recréé dans la ressemblance, à *le suivre jusqu'à la gloire*¹.

Le théologien Hans Urs von Balthasar pensait qu'on pouvait considérer toutes choses d'un double point de vue, comme fait et comme mystère². Ainsi, même en restant au plan de la recherche rationnelle et scientifique, finit-on par entrevoir la transcendance, la dimension métaphysique des phénomènes physiques. On découvre en même temps la merveilleuse harmonie, la riche complexité d'un

¹ Cf. *Règle de saint Benoît*, Prologue.

² Cardinal Joseph RATZINGER, *Voici quel est notre Dieu. Croire et vivre aujourd'hui, Conversations avec Peter Seewald*, Plon-Mame, 2001, traduit de l'allemand par Joseph Burckel, à une question de Peter Seewald, p.53.

dessein préétabli, et la trace d'un drame originel qui en a obscurci le message. En déchiffrant des bribes du concert primitif, on perçoit aussi les gémissements d'un monde en attente d'une apocalypse, d'une pleine révélation de la gloire inscrite en lui dès le principe.

« J'estime en effet, [dit l'Apôtre], que les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire qui doit se révéler en nous. Car la création attend avec impatience la révélation [de la gloire] des fils de Dieu. [...] Nous le savons, la création tout entière gémit dans les douleurs de l'enfement. Elle n'est pas la seule ; nous aussi, qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons intérieurement en attendant l'adoption, la rédemption de notre corps.³ »

L'image inscrite sur le drap de Turin est l'image d'un homme *familier de la souffrance*⁴, l'image de l'homme, si l'on peut dire, pris au sens d'archétype. Quiconque interroge cette image se sent à son tour interrogé. Celui qui la regarde se sent regardé. Et pourtant c'est l'image d'un supplicié, d'un crucifié. Cet homme a le cœur ouvert et les yeux clos : magnifique symbole de l'offrande sereine d'un amour et d'un pardon.

En 1998, à Turin, le Pape Jean Paul II, après s'être arrêté en adoration devant le Christ eucharistique, a vénéré le précieux tissu de lin « qui peut nous aider à mieux comprendre le mystère de l'amour du Fils de Dieu pour nous⁵ » :

Devant le saint-Suaire, [a-t-il dit], image intense et poignante d'un supplice inénarrable, je veux rendre grâce au Seigneur pour ce don singulier, qui demande au croyant attention amoureuse et pleine de disponibilité pour marcher à la suite du Seigneur. Le saint-Suaire est provocation à l'intelligence. Il exige avant tout un effort de tout homme, en particulier du chercheur, pour recevoir avec humilité le profond message adressé à sa raison et à sa vie⁶.

"Sa vie", car nous sommes appelés à la conversion par la révélation de l'amour que peut offrir la contemplation de l'image ; "sa raison", car

³ Rm 8, 18-19.22-23.

⁴ Is 53,3.

⁵ Cf. DC 2184, 551, le 24 mai 1998, à Turin, § 1, p.551.

⁶ *Ibid.*

nous sommes provoqués à la recherche par la découverte graduelle des caractéristiques stupéfiantes de l'image, encore incompréhensibles.

Pour Origène, auteur alexandrin du III^e siècle : « L'homme est dans son être même un chercheur : [...] C'est toujours le même mouvement, la marche à la Vérité⁷. »

L'intelligence humaine, en effet, est en quête de la vérité dont elle se nourrit. Mais celle-ci, pour être appréhendée dans toute la profondeur de sa réalité, telle qu'elle est révélée par la foi, réclame une rencontre qui s'opère dans la gratuité de l'émerveillement, avec Celui qui s'est défini comme Amour, Lumière et Vérité subsistantes.

L'intelligence a certes la capacité de s'élever du fait observé au mystère qu'il signifie. Il semble, toutefois qu'on puisse repérer comme des degrés de pénétration du regard dans cette exploration de la vérité et plus spécialement de la vérité sur l'homme, de la réalité qu'est l'homme : La science expérimentale et le savoir quantifiable, l'amour et la connaissance intuitive, la sagesse et l'intelligence contemplative, peuvent atteindre des niveaux différents de la compréhension du réel qui, loin de se contredire, s'éclairent mutuellement.

La foi, [disait le cardinal Joseph Ratzinger], n'est pas un quelconque assemblage d'images, qu'on pourrait modifier à volonté. Elle s'adresse à notre intelligence, parce qu'elle dit une vérité et que l'intelligence est faite pour la vérité. C'est pourquoi une foi inintelligible n'est pas la foi chrétienne authentique. [Et il ajoutait :] la foi défie notre compréhension [...], [mais] on peut montrer qu'elle est conforme à l'intelligence.⁸

De grands scientifiques ont parfois recherché, à la lumière de la philosophie et de la théologie, l'éclairage de la foi. Peter Seewald, dans ce même entretien avec le cardinal Ratzinger, rappelle les déclarations de plusieurs d'entre eux :

Isaac Newton, par exemple, le fondateur de la physique théorique, disait : "La merveilleuse organisation et l'harmonie de l'univers ne peut être advenue que d'après le plan d'un Etre omniscient et tout-puissant. C'est là ma dernière et plus importante

⁷ Cf. Hans URS VON BALTHASAR *Parole et Mystère chez Origène*, Cerf, 1956, p.23.

⁸ Cardinal Joseph RATZINGER, *op. cit.*, pp.31-32.

découverte." Augustin Louis Chauchy, le mathématicien français, [affirmait]: "Je suis un chrétien, ce qui signifie que je crois à la divinité du Christ, comme [...] Copernic, [...], Newton, Leibniz, Pascal, comme tous les grands astronomes et mathématiciens du passé, etc."⁹

Et le cardinal répond :

C'est certain : en devenant chrétien, nous ne nous précipitons pas dans une aventure superstitieuse. J'aurais cependant deux réserves à faire : la foi n'est pas compréhensible dans le sens d'une formule mathématique totalement transparente pour moi ; elle plonge de plus en plus profondément dans l'infinité de Dieu, dans le mystère de l'amour. Dans ce domaine il y a une limite à ce qu'on peut comprendre par la pensée. Surtout à ce que moi, dans mes limites humaines, je puis comprendre et totalement assimiler par l'intelligence. Déjà, nous ne nous comprenons pas entièrement les uns les autres parce qu'on touche là à des profondeurs non prévisibles par un calcul rationnel. Finalement, nous ne comprenons pas non plus la structure de la matière : nous n'aboutissons que jusqu'à un certain point. Il est d'autant plus évident que nous ne pouvons soumettre à la raison ce qui nous advient de Dieu et de sa Parole, parce que cela dépasse de loin ses capacités. Dans ce sens, la foi ne peut être prouvée. Je ne peux pas dire que celui qui ne l'accepte pas est tout simplement idiot. La foi exige un choix de vie qui corrobore ce qu'on croit et lui confère globalement une signification. L'intelligence peut fournir des approches qui me disent que j'ai raison de m'y fier et que je ne me fourvoie pas dans une quelconque superstition. Mais une preuve complète, comme dans le cas des lois naturelles, il n'y en a pas¹⁰.

Néanmoins, la tradition judéo-chrétienne d'une sagesse de la foi, perçue à travers les œuvres de la création, remonte aux écrits sapientiels et aux psaumes. Elle s'exprime aussi chez les anciens

⁹ Ibid. p. 32.

¹⁰ Ibid.

Pères de l'Église. Pour saint Grégoire de Nysse, par exemple, au IV^e siècle, la béatitude, participation toujours grandissante de l'esprit de l'homme à la vie de Dieu, est présentée dans une vision dynamique, comme un "univers en expansion continue"¹¹. Il est frappant de constater que toutes les comparaisons de Grégoire sont tirées des lois naturelles de la physique, groupées en synthèses paradoxales : pesanteur-apesanteur, stabilité-mouvement, capacité-dilatation, équilibre-élan, etc.¹²

Ajoutons qu'il ne peut y avoir de contradiction entre la science et la foi, entre la vérité découverte par la raison créée de l'homme et celle révélée par le créateur de l'homme. Les idéologies scientistes, issues de la pensée philosophique des *Lumières* au XVIII^e siècle, ont posé en principe une prétendue incompatibilité entre la science et la foi. Ces philosophies du doute voulaient affranchir la pensée humaine de l'idée même d'un Dieu créateur et rédempteur, conçu comme une limite à la liberté de l'homme. Mais en prenant cette option, le philosophe "scientiste" s'affranchit en même temps des valeurs éthiques fondamentales. Ne sachant plus déchiffrer le message moral inscrit dans la création, il ne discerne plus l'éminente dignité de l'homme créé « à l'image et ressemblance de Dieu »¹³. La science prend alors couleur d'idéologie, et celui qui la pratique sans voir en elle une alliée de la pensée divine, peut se transformer en demiurge, accomplir des actes nuisibles à l'espèce humaine, et prendre peur, demain, du pouvoir dont il s'exalte aujourd'hui. Son rêve prométhéen pourrait alors, il le pressent, se retourner inexorablement contre lui et contre ses frères en humanité.

Tous les scientifiques, même agnostiques, ayant étudié sans a priori le Suaire de Turin depuis la surprise du négatif photographique de 1898, ont conclu à la totale impossibilité d'un faux. Soutenir sans vergogne des hypothèses périmées, comme récemment, cela peut-il être revendiqué à l'honneur de la science¹⁴ ?

¹¹ Cf. GREGOIRE DE NYSSE, *Contemplation sur la Vie de Moïse*, trad. Jean Daniélou, S.C.n 1, pp.137 & ss. Cf aussi Jean DANIELOU, *Platonisme et théologie mystique, Essai sur la doctrine spirituelle de saint Grégoire de Nysse*, Aubier, 1944, III, III, 4, pp.309 ss.

¹² Autres exemples : Albert le grand, maître de saint Thomas d'Aquin, fut un naturaliste réputé au moyen âge. Grégoire Mendel était moine, lorsqu'il découvrit, au XIX^e siècle, par ses observations botaniques, les lois de l'hérédité, bases de la génétique moderne, etc.

¹³ Gn 1,26.

¹⁴ Lorsque le professeur Yves DELAGE, au début du XX^e siècle, auteur incroyant connu pour ses découvertes sur la parthénogenèse, scientifique intègre, après une étude objective du Suaire, présenta à l'Académie des Sciences une communication intitulée : *L'image du Christ visible sur le Saint Suaire de Turin*, il y eut des discussions passionnées. Marcellin BERTHELOT, chimiste

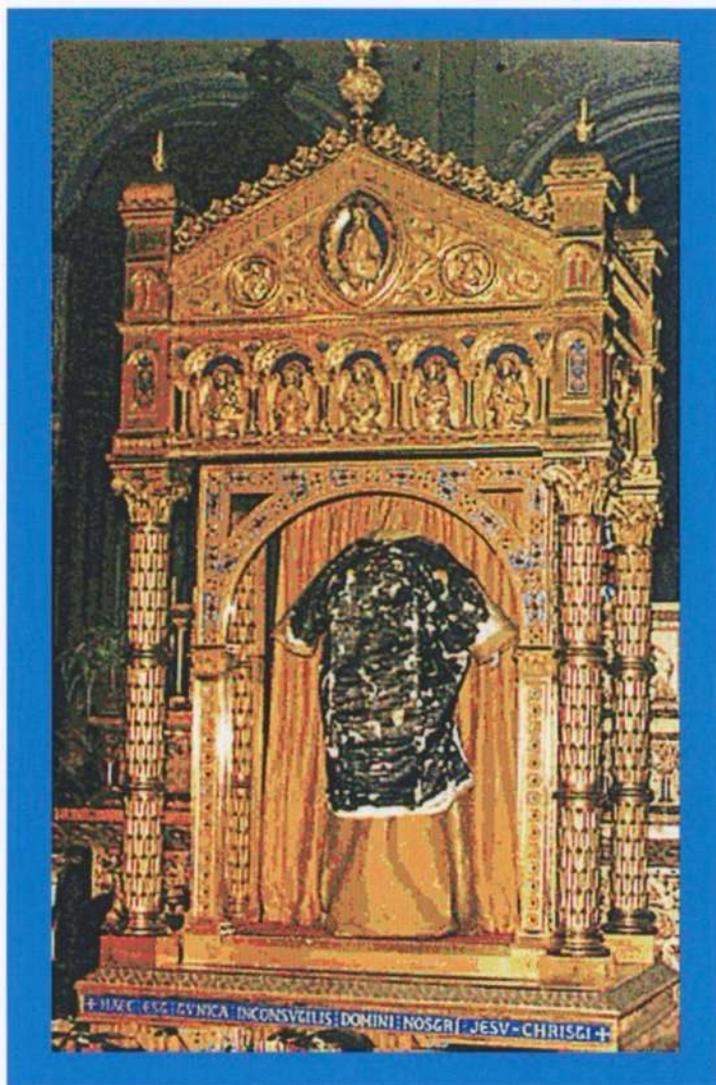


Fig 1 CHASSE d'exposition de la Tunique
(Photo FX de Guibert, avec son autorisation)



Fig 3 Extraction de la Tunique en octobre 2003
(Photo FX de Guibert, avec autorisation)

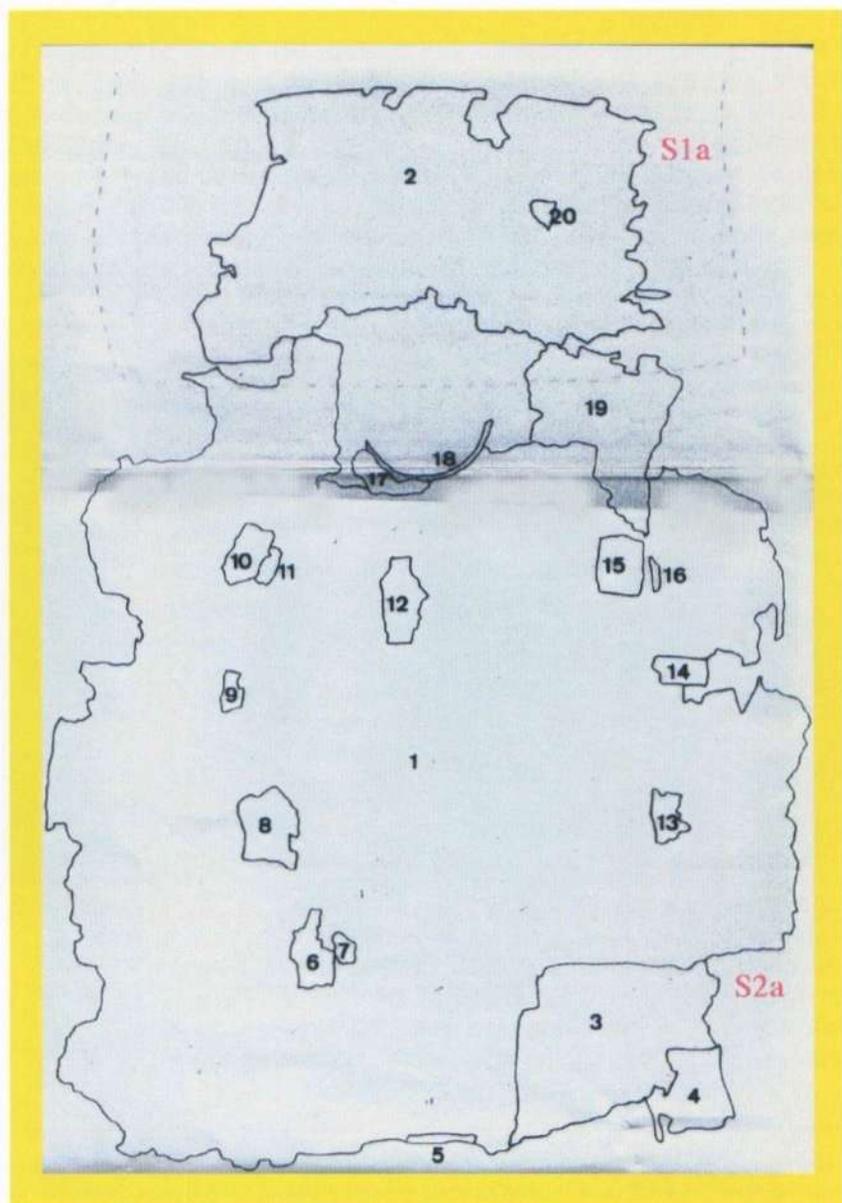


Fig 4 Schéma des fragments de la Tunique et des prélèvements S1a et S2a (rapport Isabelle Bedat, avec autorisations requises)



Fig 2 RELIQUAIRE contenant la Tunique
(Photo FX de Guibert, avec son autorisation)

Aujourd'hui, après les dérives des dictatures sanglantes du XX^e siècle, il est vital de réconcilier la science et la foi. Aujourd'hui, il faut que des savants puissent relire, à la lumière de la révélation et de la réflexion théologique, dans le contexte des découvertes extraordinaires du monde moderne, le dessein de Dieu inscrit dès l'origine dans la création et réalisé par l'incarnation rédemptrice du Verbe. L'avancée du chercheur de vérité, du chercheur de sens, peut donc s'avérer laborieuse et semée d'embûches. Toutefois, seule la Vérité nous rendra libres¹⁵ en faisant de nous ses coopérateurs, les coopérateurs du Rédempteur de l'homme, venu en ce monde précisément pour « rendre témoignage à la Vérité¹⁶. »

En 1998, le Pape Jean Paul II poursuivait ainsi sa méditation :

L'Église confie aux scientifiques la tâche de continuer à enquêter pour arriver à formuler des réponses adéquates aux interrogations liées à ce Suaire qui, selon la tradition, aurait enveloppé le corps de notre Rédempteur après qu'il eût été déposé de la Croix. L'Église les exhorte à affronter l'étude du saint-Suaire sans positions préconçues, qui donneraient pour certains des résultats qui ne le sont pas ; elle invite les hommes de science à agir dans la liberté intérieure et avec un profond respect, aussi bien de la méthodologie scientifique que de la sensibilité des croyants¹⁷.

Parlant du profond respect dû aux croyants, le cardinal Ratzinger disait :

Même un homme tout simple peut avoir une très grande connaissance de Dieu. Une connaissance plus grande des données scientifiques et historiques qui sont à notre disposition ne rend pas l'homme nécessairement plus capable d'arriver à une vraie connaissance de Dieu. On peut aussi se noyer dans

célèbre, alors secrétaire de l'Académie des Sciences, fit interdire la publication de la conférence. Et DELAGE, désappointé, déclara : « Si, au lieu du Christ, il avait été question de quelque personnage comme Sargon, Achille ou l'un des pharaons, personne n'aurait songé à soulever une objection quelconque ! »

¹⁵ Cf. Jn 8,32.

¹⁶ Jn 18,37.

¹⁷ DC, op. cit., § 2.

les seuls faits. Qui n'acquiert pas un sens du mystère régnant dans les faits de la nature et de l'histoire, se remplit la tête et le cœur d'une masse de faits, pouvant même le rendre incapable de vivre sa dimension spirituelle profonde. Les grandes connaissances scientifiques peuvent avoir un double effet. Elles peuvent conduire à ce que l'homme ne voie plus au-delà des faits et se limite à son propre horizon. Ayant la tête aussi remplie, il ne peut plus penser que sur ce plan et devient incapable de faire le saut dans le mystère. Il ne voit plus que ce qui est tangible. Métaphysiquement parlant, il devient, de ce fait, plus ignorant. Il se peut aussi que la contemplation nous fasse percevoir les nombreuses réfractions de l'intelligence divine dans la réalité et nous permette d'acquérir une image de Dieu plus grande et plus ample. Cela engage à plus de respect et aussi d'humilité et d'admiration à son égard¹⁸.

Pour faire ce saut dans le mystère, il faut laisser résonner, dans sa Parole et dans ses œuvres, la pensée de Dieu. Selon Origène :

Pour entendre « la voix » de la Révélation, il nous faut une faculté d'écouter, une grâce d'entendre : elle seule donne le sens du mystère, car « nous sentons que tout est rempli de mystère. » [...] La vraie raison de notre ignorance n'est pas seulement l'incompréhensibilité de Dieu en soi, mais le silence du Verbe. Même le Verbe fait chair n'est vraiment visible que pour ceux auxquels il veut se révéler : les autres ne voient qu'une forme humaine à travers laquelle le Verbe, la Parole, ne parle pas¹⁹ ...

D'une manière analogue, nous semble-t-il, par la médiation de l'image de l'homme du linceul, le Christ, l'Homme parfait, qui est aussi l'Image du Dieu invisible²⁰, peut choisir de révéler sa splendeur cachée à celui qui se laisse toucher par la noblesse et la beauté de ce visage. L'homme vient de souffrir la torture et la mort, mais sa face rayonne la

¹⁸ Cardinal J. RATZINGER, *op. cit.*, p.33.

¹⁹ Cf. Hans URS VON BALTHASAR, *op. cit.*, p.11.

²⁰ Col 1,15.

paix, la bonté, le pardon. Il est mort, mais il paraît vivant, fermant les yeux sur le "péché du monde"²¹.

Pour Jean Paul II :

Le saint Suaire est un miroir de l'Évangile. [...] L'image qu'il présente a un rapport si profond avec tout ce que racontent les évangiles de la Passion et de la mort de Jésus que tout homme sensible se sent touché intérieurement et profondément ému lorsqu'il la contemple. [...] Aussi est-il juste d'avoir conscience du caractère sacré de cette image que tous voient et que personne ne peut, pour l'instant, expliquer²².

Le cardinal Ratzinger, de son côté, à la question : « Peut-on se représenter Jésus Christ tel qu'il apparaît sur le linceul de Turin ? », répond en disant :

Le linceul de Turin est un mystère. Cette image n'a pas encore trouvé d'explication univoque, même si beaucoup d'éléments plaident en faveur de son authenticité. En tout cas nous sommes émus par la force singulière qui émane de ce corps cruellement meurtri. [...] Cette face exprime de manière bouleversante la Passion. Nous y décelons une grande dignité intérieure. Ce visage reflète le calme, le repos, la paix, la bonté. Il nous aide ainsi réellement à nous représenter le Christ²³.

Déjà Origène disait merveilleusement : « Lorsque notre cœur ne se durcit pas, il se dirige comme l'encens vers la face de Dieu²⁴. »

Jean Paul II contemple aussi dans le saint Suaire :

L'icône de la souffrance de l'innocent de tous les temps : des innombrables tragédies de l'histoire passée, et des drames qui continuent de se produire dans le monde. [...] L'image de l'impuissance et du silence de la mort [...] qui fait voir avec quelle vérité Dieu s'est vraiment fait homme [...] et nous rappelle aussi la victoire du Christ : Dieu nous appelle à la

²¹ Cf. Jn 1,29.

²² Cf. DC, op. cit., § 3.

²³ Cardinal J. RATZINGER, op. cit., p.141.

²⁴ Cf. Hans URS VON BALTHASAR, op. cit., p.23.

*Résurrection et à la vie immortelle. Le saint Suaire est une image du silence [...] Il nous donne aussi l'émouvante confirmation du fait que la toute-puissance de notre Dieu n'est arrêtée par aucune force du mal. [...] Il annonce l'amour miséricordieux du Rédempteur*²⁵.

Ainsi l'homme "à l'image" qui contemple l'image de l'homme du linceul peut-il finalement être illuminé sur son propre mystère par la révélation de l'Amour divin, manifesté dans le mystère pascal du Christ.

« L'homme est le langage de Dieu », a dit magnifiquement un rabbi hassid de Witebsk²⁶.

Devant le visage bouleversant de l'Amour « qui s'est fait péché pour nous²⁷ » qui s'est livré à la mort pour nous donner part à sa vie divine, l'homme peut découvrir sa propre vocation :

*L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens, s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement. C'est pourquoi le Christ Rédempteur révèle pleinement l'homme à lui-même*²⁸.

Dans son dernier livre²⁹, Jean Paul II résumait ainsi l'anthropologie du récent Concile :

Gaudium et spes souligne très fermement, [disait-il], que l'explication du mystère de l'homme, enracinée comme elle l'est dans le mystère du Verbe incarné, « ne vaut pas seulement pour ceux qui croient au Christ, mais aussi pour tous les hommes de bonne volonté dans le cœur desquels la grâce agit de façon invisible. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation ultime de l'homme est réellement une, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit

²⁵ Cf. DC, op. cit., § 4-8.

²⁶ ÉLIE WIESEL, *Célébration Hassidique*, Éd. du Seuil, 1972, Rabbi Menahem-Mendel de Witebsk, p.94.

²⁷ 2 Co 5,21.

²⁸ Cf. JEAN PAUL II, *Redemptor hominis*, n 10, 4 mars 1979.

²⁹ JEAN PAUL II, *Mémoire et identité, conversations au passage entre deux millénaires*, Flammarion, 2005, pp.138-139.

Saint offre à tous, d'une façon connue de Dieu, la possibilité d'être associés au mystère pascal.³⁰ » L'anthropologie du concile a un caractère clairement dynamique, elle parle de l'homme à la lumière de sa vocation, elle parle de lui de façon existentielle. La vision du mystère de l'homme qui s'est manifestée aux croyants au moyen de la Révélation chrétienne est proposée une nouvelle fois. « C'est donc par le Christ et dans le Christ que s'éclaire l'énigme de la douleur et de la mort qui, en dehors de son Évangile, nous écrase. Le Christ est ressuscité, il a détruit la mort par sa mort, et il nous a donné la vie avec abondance, afin que, fils dans le Fils, nous criions dans l'Esprit³¹: "Abba, Père !"³¹ » C'est bien dans cette perspective que l'Évangile se révèle comme la plus grande prophétie. Il s'agit de la prophétie sur l'homme. En dehors de l'Évangile, l'homme demeure une interrogation dramatique sans réponse suffisante. En effet, la réponse juste à l'interrogation sur l'homme, c'est le Christ, le Redemptor hominis.

Sœur Marie Claire TAILLANDIER,
moniale bénédictine

³⁰ *Concile œcuménique Vatican II, Gaudium et Spes, c 22, § 31-32.*

³¹ *Ibid., § 32-33.*

Le « TITULUS » de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome

Article rédigé à partir de notes prises lors d'une conférence¹ du professeur Maria Luisa Rigato².

Des différentes reliques de la Passion qu'abrite la basilique romaine de Sainte-Croix de Jérusalem, le *titulus* ou écriteau de la Croix est sans doute la plus étonnante. Les études récentes³ de Maria Luisa Rigato apportent de précieux éléments en faveur de son authenticité, en montrant notamment, par une rigoureuse analyse paléographique et exégétique, que l'inscription qu'il porte est parfaitement compatible avec le texte des Evangiles et particulièrement celui de saint Jean.

De Jérusalem à Rome

Force est d'admettre que le *titulus* n'est pas nommé parmi les reliques de la Passion (partie de la croix du Christ et les clous) dont les traditions anciennes, du IV^e au VI^e siècle (Gélase de Césarée, Alexandre de Chypre, Socrate le Scholastique), attribuent à sainte Hélène l'« invention » à Jérusalem, puis le transfert à Rome. Par ailleurs, la première mention qu'on en a à Sainte-Croix correspond à une découverte tout à fait fortuite.

¹ Conférence prononcée le 22 mars 2005 à la basilique Sainte-Croix de Jérusalem.

² Professeur à la Faculté de théologie de la Grégorienne, Rome.

³ *Il titolo della croce di Gesù. Confronto tra i Vangeli e la Tavoletta-reliquia della Basilica Eleniana a Roma*. Tesi Gregoriana, série Teologia 100, editrice PUG, Roma, 2003.

Stefano Infessura rapporte en effet dans son *Diarium urbis Romae* à la date du 1^{er} février 1492 que cette relique fut retrouvée le dernier dimanche de janvier de la même année lors de travaux de restauration entrepris par le cardinal Mendoza dans la basilique de Sainte-Croix, édifiée au IV^e siècle dans une partie du palais de l'impératrice ou Sessorium. Les peintres, s'étant aperçus qu'une partie de l'arc qui sépare le transept de la nef centrale (arc actuellement caché par le plafond) rendait un son creux, en ont extrait la cassette de plomb, scellée aux armes du cardinal Caccianemici, titulaire de Sainte-Croix puis pape sous le nom de Lucius II (1144-1145), qui renfermait le *titulus*. Il est peu probable, contrairement à ce qu'on a pu affirmer, que cette niche ait été destinée à dissimuler la relique aux yeux d'éventuels voleurs, car la hauteur seule aurait suffi à la mettre à l'abri, mais bien plus qu'on ait voulu ainsi consacrer l'arc.

Cette redécouverte fit d'autant plus de bruit qu'elle coïncidait avec le jour où l'on apprit à Rome la prise de Grenade par les Rois catholiques. Le 29 juillet 1496, le pape Alexandre VI, par la bulle *Admirabile sacramentum*, authentifiait cette trouvaille et concédait l'indulgence plénière à ceux qui auraient visité Sainte-Croix le dernier dimanche de janvier. La relique devint fameuse, et l'on trouve un écho de cette réputation dans plusieurs œuvres postérieures à 1492, notamment (vers 1494) le crucifix en bois de l'église San Spirito de Florence attribué à Michel-Ange, ou (vers 1510) la peinture du *Christ au sépulcre avec les symboles de la Passion*, conservée au Musée Capodimonte de Naples et attribuée à Vincenzo de Rogata (fig. 1, couverture, page 4), œuvres qui reproduisent nettement, malgré quelques variantes, le *titulus* retrouvé.

Plusieurs mentions attestent cependant une existence antérieure au XII^e siècle de l'écriteau de la Croix. Un pèlerin l'a vu (*titlon*) à Jérusalem en 570. En 614, en revanche, il n'est pas cité dans une description des reliques de la ville sainte. Il est donc tout à fait probable que c'est dans ce laps de temps qu'il est arrivé à Rome, c'est-à-dire sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, qui fait précisément de Sainte-Croix un titre cardinalice.

Le *titulus* est conservé actuellement dans un reliquaire (fig. 2, page 3 de couverture) de la chapelle inaugurée en 1930 et achevée en 1952 (« Sanctuaire de la Croix », selon le mot du pape Jean-Paul II lors de sa visite pastorale du 25 mars 1979), où l'on admire aussi, depuis 2002, une copie grandeur nature du Linceul, don du diocèse de Turin. Les modifications apportées entre 2003 et 2005 ont permis notamment de le placer, avec les autres reliques de la Passion, dans une vitrine climatisée.

Caractères externes

Alors que les autres évangélistes évoquent seulement une « inscription », saint Jean nomme concrètement un *titlon*, qui peut faire songer aux tablettes réutilisables, incisées au stylet (ainsi de celle où Zacharie inscrit le nom de Jean-Baptiste in Luc 1, 63).

Le *titulus* de Santa Croce est précisément une tablette de bois de noyer méditerranéen, de 25 x 14 x 4,5 centimètres et de 68,7 grammes, qui porte, gravées sur une de ses faces, trois lignes d'inscriptions (fig. 3, page 3 de couverture). Les taches de couleur brune qu'on y distingue également ont pu être datées comme postérieures à la redécouverte du *titulus* en 1492 et sont très probablement le résultat d'une teinture destinée à mieux distinguer les lettres.

La première inscription, dans la partie supérieure, est en hébreu, la seconde, au milieu, en grec, et la troisième, en bas, en latin. Fait extrêmement curieux, les trois écritures se lisent de droite à gauche, le grec et le latin à l'imitation de l'hébreu, ce qui représente le seul cas connu d'une semblable disposition pour ces deux langues. De l'avis des experts, les lettres des trois inscriptions sont très certainement du I^{er} siècle. L'écriture en hébreu est centrée, alors que dans les deux autres inscriptions on voit nettement que le scribe a serré les lettres à mesure qu'il écrivait.

Maria Luisa Rigato regarde le *titulus* comme entier, réfutant ainsi la thèse, soutenue par Michael Hesemann⁴, qui tient pour certain, notamment du fait de l'aspect partiellement lisse du côté gauche, une séparation en deux ou trois morceaux à une date inconnue ; l'un de ceux-ci serait resté à Jérusalem, puis aurait été transféré à Constantinople.

On ignore comment le *titulus* était fixé à la croix, au-dessus du Christ comme le notent saint Matthieu et saint Luc. On ne distingue dans celui de Sainte-Croix aucun trou pouvant avoir servi à le clouer. Il est probable qu'il était lié ou même seulement posé sur la croix, puisqu'il était destiné à être retiré après qu'on aurait descendu le Christ.

Deux datations au carbone 14 ont donné des résultats variant entre le VII^e et le XII^e siècle, mais les échantillons ont été reconnus comme n'étant pas « vierges ». Par ailleurs, la dendrochronologie s'est

⁴ *Titulus Crucis*, editrice San Paolo, Cinisello Balsamo, 2000. Michael Hesemann a présenté cette thèse lors du Symposium de Paris -cf. MNTV n° 26.

avérée impossible à cause de la taille trop réduite des cernes annuels du bois, principe de ce mode de datation.

Analyse des inscriptions

Voici la transcription proposée par Maria Luisa Rigato :

- **jshw-nzr-mm**, vocalisé « Jeshu Nazara malkekem », c'est-à-dire : « Jésus [de] Nazareth, votre roi » ;

- **IC NAZAPENOUC I**, soit *IESOUS XRISTOS [O] NAZARENOUC [O BASILEUS TOM] IOUDAION*, c'est-à-dire : « Jésus Christ le Nazaréen, roi des Juifs » ;

- **I NAZARENUS RE**, soit *IESVS NAZARENVS REX [IVDAEORVM]*, origine de l'abréviation usuelle *I.N.R.I.* sur nos crucifix, c'est-à-dire : « Jésus le Nazaréen, roi des Juifs ».

Le grec et le latin connaissent les abréviations de noms propres, et Maria Luisa Rigato soutient, contre d'autres, qu'il en est de même pour l'hébreu. Précisément, le *titulus* de Sainte-Croix est rédigé en hébreu, langue nationale écrite d'Israël, conformément à l'indication de saint Jean (19, 20). L'appellation « écriture araméenne » désignant un type d'écriture en capitales, justement différent de l'écriture cursive hébraïque qu'on trouve sur le *titulus*, il est tout à fait probable que le « en hébreu » de saint Jean se réfère à la fois à la langue et à la typographie.

Un point de premier intérêt est l'épithète « Nazaréen » qu'on peut y lire. Saint Jean est en effet le seul des évangélistes à rapporter, relativement à l'écriteau de la Croix, celui, voisin mais non semblable, de « Nazôréen » (*Nazôraïos*). Le terme est celui employé ailleurs par saint Matthieu (« *Il sera appelé Nazôréen* », 2, 23) et saint Luc, qui utilise aussi à deux reprises *Nazarenos*, qu'on trouve toujours chez saint Marc mais jamais chez saint Matthieu ni saint Jean. Les interprétations ont largement varié à ce sujet mais il semble bien qu'il ne faille comprendre ni « originaire de Nazareth », ni « adepte du naziréat », cette secte de Juifs consacrés dès leur conception, qui s'abstenaient de boire du vin et de se couper les cheveux (cf. *Nombres*, 6,1-21). La meilleure preuve à l'encontre de cette dernière hypothèse est que le Christ buvait du vin... Quant aux cheveux longs, qui sont précisément ceux de l'homme du Linceul de Turin, il faut garder à l'esprit que nous n'avons pas de représentations de Juifs du

I^{er} siècle, et l'on peut estimer que leur apparence ne devait pas différer tellement de celle d'un nazir.

En réalité, Maria Luisa Rigato estime qu'à l'époque de la rédaction de l'évangile de saint Jean, une « christologisation » et une « théologisation » du nom de Jésus étaient entamées et, dans ce contexte, « Nazôréen » est à comprendre comme un dérivé de *natzar*, « observer, garder » : Jésus est désigné comme l'observateur scrupuleux de la volonté du Père. Mais il n'est pas étonnant de trouver sur le *titulus* lui-même, dans les trois langues, « Nazaréen », soit : « originaire de Nazareth ».

Aucun des évangiles n'omet en revanche de mentionner le motif de la condamnation du Christ : « roi des Juifs ». On n'a pas d'exemple significatif d'une semblable inscription pour d'autres crucifixions. Il semble ainsi que Pilate ait estimé que, pour un supplice aussi infamant et aussi peu mérité, il fallait au moins indiquer la cause invoquée, et ce faisant, le procureur romain s'est fait prophète involontaire. Il y a là un lien très intéressant avec le Linceul de Turin. On sait en effet que le lin n'était jamais utilisé pour ensevelir les morts, mais seulement pour habiller les vivants, sauf dans le cas de sépultures royales (cf. Philon et Flavius Josèphe). Aussi quand saint Jean écrit de l'ensevelissement : « comme c'est la coutume d'ensevelir pour les Juifs » (19, 40), on peut estimer qu'il entend aussi, relativement au tissu employé : « les Juifs de souche royale ». Si le Christ a été enseveli dans un linceul de lin, c'est donc bien grâce à l'écrêteau de la Croix qui le proclamait « roi des Juifs », en discours direct et au su de tous.

Conclusion

L'étude de Maria Luisa Rigato confirme l'importance du *titulus* de Sainte-Croix parmi les reliques de la Passion de Jésus. Ce qui apparaît comme parfaitement certain, c'est que, quand bien même cet écrêteau ne daterait pas de l'époque de Pilate, celui qui l'a copié n'a pu le faire que d'après l'original, car il n'aurait pu inventer la forme des lettres et les abréviations. L'original a dû donc exister au moins jusqu'à l'époque du pape Lucius II.

Geoffroy Caillet

Analyses et Expertises concernant le groupe ABO et les reliques par le GERRALT

(Groupement d'Etudes et de Recherches Rhône-Alpin sur le Linceul de Turin)

GERRALT

(A l'att du Dr Raymond Cespuglio)

Neurosciences Expérimentales - CNRS- Faculté de Médecine

8 av Rockefeller - F-69373 Lyon Cedex 8

Coordination scientifique

Pierre Commerçon

Pharmacien Spécialisé

Biochimie-Biologie moléculaire

Ce document réalisé par le GERRALT constitue un tout indissociable réalisé pour MNTV. Toute utilisation à d'autres fins, écrite ou orale, même partielle, devra obtenir l'accord du GERRALT.

Des analyses effectuées il y a quelques années à partir du sang présent sur le voile d'Oviedo, la sainte tunique d'Argenteuil, le linceul de Turin auraient montré sur ces trois reliques la présence de sang AB. D'autres reliques célèbres, liées mystiquement¹ mais sans lien historique, ont aussi été déclarées comme portant du sang de type AB.

Sauf si un même homme de groupe sanguin AB a versé son sang sur l'ensemble de ces reliques, la présence exclusive de sang de groupe AB sur chacune de ces reliques laisse le GERRALT interrogatif sur la valeur de ces résultats.

Plusieurs raisons motivent une telle "réserve" :

- il n'existe pas d'échantillons de contrôle comparables sur un tissu végétal équivalent
- les résultats ont été publiés confidentiellement (il n'y a en effet aucune publication dans une revue scientifique internationale de référence avec un comité scientifique indépendant de validation)

¹ Le miracle eucharistique de Lanciano datant du VIII^e siècle et les lacrymations d'Aiberobello par exemple

- la réalisation de nouveaux prélèvements est refusée aux équipes étrangères (pourquoi ce refus d'une contre vérification indépendante ?)
- par quelle méthode la détermination du groupe AB a-t-elle été effectuée (détermination directe ou indirecte) ?
- le groupe AB ne représente qu'environ 3 % de la population mondiale, ce qui rend la coïncidence des identifications « AB » surprenante.

C'est pourquoi, afin de parvenir au résultat le plus complet possible dans un contexte scientifiquement imprécis, le GERRALT, groupement spécialisé dans l'analyse scientifique des reliques, cherchant à éviter tout risque d'artefact et d'interférence, propose ici de dépasser les importantes limites d'une recherche de groupe ABO à partir d'un tissu ancien d'origine végétale.

L'identification ABO : une méthode sujette à caution dans certains cas

Avant de détailler les étapes de la présente proposition, revenons rapidement sur les caractéristiques de l'identification ABO et sur les limites de cette méthode lorsqu'elle est appliquée à du sang sur des tissus anciens, comme c'est le cas ici.

* La biologie des groupes sanguins ABO

Le système "ABO", présent sur les globules rouges, permet de classer le sang en différents groupes sanguins selon la présence ou l'absence sur les cellules sanguines de marqueurs appelés **agglutinogènes**. Ainsi deux antigènes différents (A et B) peuvent être présents ou absents. Leur stricte présence détermine le type de groupe sanguin : A, B, AB ou O (O signifie aucun antigène sur les globules rouges). Ainsi, si l'on porte :

- l'antigène A sur les globules rouges, on est du groupe sanguin "A"
- l'antigène B sur les globules rouges, on est du groupe sanguin "B"
- les antigènes A et B sur les globules rouges, on est du groupe sanguin "AB"
- aucun antigène sur les globules rouges, on est du groupe sanguin "O"

Chaque individu possède en parallèle dans son plasma des anticorps (Ac) de type Ig M, appelées **agglutinines**, qui reconnaissent soit l'antigène A

(appelées Ac anti-A) soit l'antigène B (appelées Ac anti-B). La fonction d'un anticorps est de marquer la substance qu'il cible en se fixant dessus.

Ainsi un individu :

- du groupe sanguin A possède dans son plasma des Ac anti-B
- du groupe sanguin B possède dans son plasma des Ac anti-A
- du groupe sanguin AB ne possède dans son plasma ni Ac anti-A et ni Ac anti-B
- du groupe sanguin O possède dans son plasma à la fois l'Ac anti-A et l'Ac anti-B

Il est donc évident qu'un individu ayant l'antigène A ne doit pas avoir dans son plasma des anticorps anti-A sous peine d'être incompatible avec lui-même, tandis qu'un individu ayant l'antigène B ne doit pas avoir dans son plasma des anticorps anti-B pour la même raison.

* La détermination des groupes sanguins ABO

En pratique, le typage ABO à partir de sang est réalisé sur deux épreuves séparément :

- **épreuve antigénique de Beth-Vincent** : il s'agit de la détermination des antigènes (A et/ou B) présents par marquage immunologique à partir de **globules rouges purs et lavés** (ou à partir d'autres cellules sanguines accessoirement)

- **épreuve sérologique de Simonin** : il s'agit de la détermination des anticorps (Ac anti-A et/ou Ac anti-B) présents dans le **sérum pur**.

On ne peut garantir la fiabilité du groupage ABO réalisé que par la complémentarité stricte des deux épreuves. Pour chacun des deux antigènes (A, B), on doit constater :

- la présence de l'antigène (sauf pour le groupe O)
- l'absence obligatoire de l'anticorps correspondant dans le sérum

* Typage ABO et reliques saintes

Le linceul de Turin, le voile d'Oviedo, la sainte tunique d'Argenteuil, le miracle eucharistique de Lanciano et les lacrymations d'Alberobello

présentent tous du sang qui aurait été identifié de type AB. Il s'agirait du seul lien direct, positif, objectif et "scientifique" reliant ces reliques.

À la connaissance du GERRALT, pour chacune de ces reliques, aucune description précise des matériels et méthodes utilisés concernant la technique de groupage ABO du sang présent n'a encore été validée par une publication scientifique internationale (avec comité scientifique indépendant de validation).

Cependant, depuis 1978, la communauté scientifique a mis en lumière différentes interférences pouvant exister lors de la recherche du groupe ABO sur du sang présent sur un tissu végétal ancien.

* Interférences dues au support végétal ancien

Toutes ces reliques sont réalisées dans des matières complexes en fibres végétales. Or, les fibres végétales vieilles possèdent des structures chimiques de type osidique relativement voisines de celles des antigènes de type AB à partir desquels s'effectue l'identification du groupe sanguin.

Les traces, même résiduelles, de fibres végétales anciennes peuvent donc en premier lieu être source d'interférences directes pour le typage ABO des taches de sang présentes en "révélant" apparemment des antigènes de type A ou B, à partir de résidus d'origine végétale et non-sanguine. Cette interférence donne *a fortiori* un résultat final de « vrai-faux » groupe AB.

* Interférences dues à la présence de sang ancien mêlé

Malheureusement, le sang présent sur les reliques est forcément du sang mêlé (c'est à dire présence concomitante de globules rouges, de lymphes et de sérum, qui de plus sont incrustés par le temps). De tels prélèvements mêlés ne permettent pas de réaliser séparément l'épreuve antigénique et l'épreuve sérique.

Or, on ne peut garantir la fiabilité absolue d'un groupage ABO réalisé que par la complémentarité stricte des épreuves antigénique et sérologique, réalisées séparément sur des échantillons séparés de globules rouges et de sérum.

Toute discordance entre l'épreuve sérologique et l'épreuve antigénique permet de détecter immédiatement les faux positifs A ou B pouvant être dus au support.

* Contrôles généralement utilisés

Lorsque la recherche ABO n'est possible que sur l'une des deux épreuves (par exemple, unique épreuve antigénique directe à partir d'un fragment d'os ou de dent), on vérifie la cohérence de l'analyse -et l'absence des interférences décrites ci-dessus- en effectuant en parallèle la même analyse sur un panel d'échantillons de contrôle (de type A, B, AB et O dans la mesure du possible) d'époque voisine et du même tissu histologique (os, dents...) que celui analysé.

En ce qui concerne les recherches ABO effectuées dans un passé récent sur le linceul de Turin, le voile d'Oviedo, la sainte tunique d'Argenteuil, le miracle eucharistique de Lanciano et les lacrymations d'Alberobello, d'après le peu d'informations disponibles, seule l'analyse antigénique directe a dû être effectuée.

Par ailleurs, il n'a évidemment pas été possible de disposer des 4 échantillons de sang de contrôle (A, B, AB et O) de la même époque, incrustés dans le même tissu végétal.

En conséquence, aucun contrôle de qualité scientifiquement solide ne peut être mis en place dans le cadre de la détermination du groupe ABO sur des tissus anciens.

Les limites non négligeables des groupages ABO sur des tissus anciens amènent le GERRALT à préconiser une démarche distincte en deux axes.

Propositions du GERRALT

L'ensemble de cette approche contourne les interférences du support végétal et du sang ancien lors du groupage ABO. Le protocole proposé va de la mesure de la qualité de l'ADN isolé à partir de taches de sang (très) anciennes, jusqu'à la caractérisation génétique du ou des individus présents en essayant de déterminer leur(s) ethnie(s) d'origine. Les inévitables contaminations d'ADN végétal qui proviennent directement du support sont en effet techniquement aisément différenciables de l'ADN humain.

La caractérisation génétique des taches de sang dépendant étroitement de la qualité de l'ADN isolé, l'étude se décompose en deux étapes distinctes afin de réduire les coûts induits.

Axe 1 - Extraction de l'ADN à partir du sang et détermination de l'origine biologique

Déroulement de la première phase :

- prélèvements d'échantillons de sang de manière esthétique et si possible en profondeur pour ne pas défigurer la relique étudiée
- extractions séparées d'ADN à partir des différents échantillons prélevés
- estimation de la qualité de l'ADN obtenu sur les différents échantillons prélevés
- détermination génétique de l'origine humaine et / ou animale du sang (le cas échéant, détermination de l'espèce animale)
- constitution et stockage d'une banque d'ADN de la relique en vue d'une future transposition du protocole sur d'autres reliques (linceul de Turin, voile d'Oviedo, tunique d'Argenteuil, la robe de Trèves et les lacrymations d'Alberobello...).

À ce stade, la qualité des résultats obtenus dépendra évidemment de la prélevabilité et donc de la manière dont les différents tissus de la relique ont "dispersé" en surface, "véhiculé" en profondeur et surtout "conservé" les matières sanguines et l'ADN associé.

Axe 2 - Caractérisation génétique du ou des individus présents

Pour chaque prélèvement effectué, si la qualité de l'ADN obtenu à l'étape précédente est suffisante, il est possible :

- pour le sang humain de déterminer le sexe du ou des individus
- de déterminer le génotype de l'individu, (= l'empreinte génétique unique de chacun). Cette caractérisation du polymorphisme de l'ADN nucléaire et/ou mitochondrial est spécifique à chaque individu à l'exception des vrais jumeaux.

Les résultats obtenus par le GERRALT sur ces deux axes d'analyses aboutissent aux interprétations suivantes :

* Essai de détermination de l'ethnie d'origine du/des individu(s) présent(s)

Si les marqueurs génétiques obtenus à l'étape précédente sont relativement complets, le savoir-faire des experts de GERRALT permet d'associer les marqueurs de l'ADN (ou des ADN) prélevé(s) sur les reliques étudiées à un peuple de référence (européen-caucasien, arabe ou juif) *via* une analyse statistique basée sur la génétique particulière de ces populations.

* Applications aux reliques apparentées au Christ

Cette orientation sur l'ethnie d'origine du sang présent sur les reliques apparentées au Christ peut se révéler très utile si on la rapproche de l'origine des citations historiques des IV^e, VIII^e et XIII^e siècles. Cette "confrontation" pourrait en effet mettre à jour d'éventuelles contrefaçons du Moyen-Age destinées à attirer les foules dans les édifices religieux (pseudo-miracle de Saint-Janvier en Italie par exemple).

- La caractérisation d'un ADN de type **exclusivement Caucasien** (donc européen) signifierait ainsi indubitablement que nous sommes en présence d'un "faux" réalisé aux environs du XIII^e siècle dans la mouvance de Saint-Louis qui recherchait les reliques de la Passion.
- La présence d'ADN de type **exclusivement Arabe** sur les reliques réputées de la Passion² signerait là aussi une contrefaçon flagrante.

L'exemple le plus connu est le Suaire de Cadouin "ramené par les croisés" qui fut longtemps (jusqu'en 1934) et très largement vénéré : dix mille pèlerins viennent à Cadouin en 1836.

Cette "relique de la Passion" porte en fait des inscriptions, en coufique ancien, qui invoquent Allah et établissent que le tissu a été tissé pour le vizir el Afdal, calife du Caire de 1094 à 1101.... calife qui combattit les croisés à Antioche.

² Linceul de Turin, voile d'Oviedo, tunique d'Argenteuil, la robe de Trèves et les lacrymations d'Alberobello...

- **Un ADN typique de la population juive ashkénaze serait pour sa part cohérent avec une relique apparentée au Christ, sans pour autant prouver directement la sainteté du linge mortuaire.**
- **La présence simultanée de sangs de types distincts pourrait enfin être due :**
 - à une contamination extérieure
 - à un rehausage -renforcement des taches de sang primitives-, comme cela était couramment réalisé au Moyen-Age pour augmenter la lisibilité de la relique lors de la présentation aux foules

mais elle pourrait aussi correspondre à d'autres hypothèses, toutes les combinaisons ci-dessus étant possibles.

La combinaison entre le ou les ethnies d'origines du sang et un positionnement précis des différentes taches présentes sur la relique permettra d'affirmer une ou plusieurs de ces hypothèses dans le cas où l'ADN isolé est de qualité suffisante.

* Transposition sur les reliques associées

Notre protocole présente un avantage majeur : il est immédiatement transposable aux différentes reliques supposées apparentées au Christ.

Rappelons que la méthode scientifique employée ici **ne permet que d'identifier les discordances** entre les différentes empreintes ADN comparées. La seule constatation scientifiquement fondée sera donc la mise en évidence d'une différence manifeste. L'affirmation d'une similitude des empreintes est dans l'absolu scientifiquement impossible.

Toute différence entre les empreintes génétiques des "reliques de la Passion" **deviendra en effet incontestable**, prouvant l'absence de lien entre les reliques.

Une empreinte génétique sans discordance entre différentes reliques n'établirait qu'une communauté du/des individus ayant porté les différentes reliques concernées.

Toute autre conclusion hâtive sur l'individu en lui-même sera en revanche scientifiquement infondée et ne saurait s'appuyer sur les conclusions

du GERRALT dans le cadre du protocole proposé ici...

En conclusion, les risques d'interférences (traces de fibres d'origine végétale et présence de sang mêlé) alliés à l'absence de réels contrôles homogènes expliquent sans doute pourquoi tous les résultats d'analyses de groupe ABO sur le sang de reliques anciennes faites de tissus végétaux ont donné un résultat de type AB alors que ce groupe ne concerne qu'environ 3 % de la population mondiale.

Ces limites non négligeables amènent le GERRALT à préconiser une démarche qui permet en outre d'aller jusqu'à la caractérisation génétique du ou des individus présents sans être soumis aux interférences du support végétal et du sang ancien.

Ainsi récemment un évêque sceptique vis-à-vis des sempiternels résultats AB a fait appel au savoir-faire du GERRALT pour l'analyse d'une relique primaire réputée de la Passion longtemps oubliée.

En accord avec cet évêque, les experts du GERRALT tous unanimement reconnus internationalement dans leur domaines respectifs, étudient les différents aspects de cette relique (types de tissages, datation, physico-chimie, anthropométrie, carbone 14, analyse photographique, etc) ainsi que l'analyse des taches de sang présentes en vue de déterminer si possible leur ethnie d'origine.

Ces études, bien évidemment soumises à la confidentialité la plus totale à la demande de l'évêque, sont en cours de réalisation.

Le GERRALT recherche tout soutien financier pour finaliser les études en cours et publier dans une revue scientifique internationale l'ensemble des résultats obtenus, suivant en cela l'exemple du STURP de 1978 à 1981 (Shroud of Turin Research Project).

*Ce document réalisé par le GERRALT constitue un tout indissociable
réalisé pour MNTV.*

*Toute utilisation à d'autres fins, écrite ou orale, même partielle,
devra obtenir l'accord du GERRALT.*

À LOURDES, L'EXPOSITION S'ENRACINE !

C'est avec une très grande joie que nous avons appris, dès la mi-Août 2005, le souhait du Père Zambelli, recteur des Sanctuaires de Lourdes, de conserver encore notre exposition sur le Linceul de Turin. Vous pourrez donc continuer à lui rendre visite en 2006, au deuxième étage du bâtiment « Accueil Jean-Paul II ». Ce lieu est, certes, un peu éloigné des circuits habituels des pèlerins, mais, se trouvant à la sortie de la grande chapelle des saints Côme et Damien, il invite au recueillement et à la prière devant les souffrances du Christ, comme le confirment encore les nombreux témoignages émouvants recueillis pendant la saison 2005.

Le Père Zambelli nous a même demandé que l'exposition devienne permanente, c'est-à-dire qu'elle restera en place pendant plusieurs années. Aussi nous allons profiter de la saison hivernale pour l'améliorer :

- d'une part, nous allons rendre les textes moins sensibles aux contraintes extérieures et plus faciles à lire (ils sont écrits en six langues) ;

- d'autre part, quatre grands boîtiers lumineux (2,20 m x 1,10 m x 0,15), représentant l'Homme du Linceul de face et de dos, en positif et en négatif, vont reprendre leur place dans le hall d'exposition, car ils ont été restaurés par le service technique des sanctuaires pendant l'hiver dernier ; ces panneaux, qui ont beaucoup voyagé depuis les débuts de l'association MNTV (notamment grâce à M. de Lencquesaing) étaient arrivés à Lourdes en trop mauvais état pour figurer dans l'exposition, inaugurée par Mgr. Perrier, le 7 avril 2004¹.

Par ailleurs, Lourdes reçoit chaque année près de 100.000 pèlerins malades ou handicapés, qui ne peuvent accéder au chemin de croix de la colline des Espélugues, difficile et peu praticable pour des fauteuils roulants. C'est pourquoi un nouveau

¹ cf. MNTV n° 30.

chemin de croix leur est destiné ; en marbre de Carrare, il est en cours de réalisation par la sculptrice Maria-Zsuzsa de Faykod. Aux quatorze stations habituelles seront ajoutées trois nouvelles stations : l'Attente de la Vierge Marie après la mise au tombeau, la Résurrection, et les Pèlerins d'Emmaüs. Compte tenu du coût très élevé de ce projet monumental (chaque station nécessite un bloc de marbre blanc de trois tonnes), les stations seront financées par la générosité des particuliers. Le docteur Theillier² a donc demandé à son association de médecins³ de financer la 15^e station, consacrée à l'attente de Marie le Samedi Saint, « temps mystérieux où tout semble perdu, mais d'où la vie jaillira pour vaincre la mort à jamais ». Pour lui, l'essence même de la vocation médicale ne peut trouver meilleur symbole que dans ce passage de la mort à la vie, dans le tombeau du Christ. Et, pour montrer à ses collègues de quoi il s'agit, le docteur Theillier a fait installer la maquette grandeur nature (plus de 2 m de haut) de cette future 15^e station à l'entrée du « bureau médical⁴ »,... c'est-à-dire dans le hall de notre exposition ! Cette station, représente en effet la Vierge Marie à côté du Linceul d'où le Visage du Christ commence à s'élever pour aller vers Dieu, son Père de toute éternité (voir la photo, page 2 de la couverture).

En dehors de plusieurs témoignages sur la possibilité de méditer et de prier, dans ce lieu privilégié, sur les souffrances de la Passion du Christ (« *cette exposition vaut une adoration du Saint Sacrement* »), les livres d'or de l'exposition ont recueilli, comme l'an dernier, les impressions des nombreux visiteurs, notamment :

- sur l'aide apportée par le Linceul, « *miroir de l'Evangile* », « *criant de vérité* », pour conforter la foi : « *ne plus avoir peur, et vivre dans la Vérité* » ;

- sur le « *bouleversement* » ou « *l'émotion indescriptible ressentie* » devant la mise en évidence des souffrances indicibles subies par l'Homme du Linceul : « *il est très dur de voir cette exposition jusqu'au bout* » ; « *que sont mes souffrances à côté de celles du Christ : rien !* » ;

- sur la joie qu'une véritable photo du Visage du Christ, « *visage serein et tellement beau* », soit parvenue, 2000 ans plus tard, « *à l'homme qui doute, qui ne veut plus croire* » ; « *mon âme a soif du*

² responsable du « bureau médical » ; auteur du livre « Et si on parlait des miracles » - Presses de la Renaissance - 2001.

³ AMIL : Association Médicale Internationale de Lourdes.

⁴ C'est là que sont enregistrés les milliers de dossiers établis par les pèlerins pour les guérisons obtenues.

Dieu vivant, quand le verrai-je face à face ? » (Ps 42, 3) ; « Ta Face est ma seule patrie, Elle est mon Royaume d'Amour » (citation de Ste Thérèse de Lisieux) ;

- sur l'éclairage apporté par les « linges affaissés sur eux-mêmes » pour comprendre le sens profond des paroles de Jean (20, v.8) : « il vit et il crût ». Plusieurs pèlerins ont même exprimé leur émotion en déposant une rose sur le drap représentant ces « linges affaissés » ;

Bien entendu, les livres d'or contiennent des témoignages en langues non indo-européennes (arabe, chinois, japonais, coréen, népalais, cinghalais⁵, ...), des témoignages de pèlerins venant d'autres pays lointains (Ukraine, Canada, Etats-Unis, Mexique, Pérou, Inde, Australie, Haïti, Philippines, Singapour, Afrique du Sud, Ile Maurice,...), et des pays plus proches de nous (Allemagne, Belgique, Hollande, Danemark, Pologne, Angleterre, Irlande, Espagne, Portugal, Italie, Malte,...). Par ailleurs plusieurs pèlerins ont exprimé leur tristesse du rappel à Dieu du pape JP II, et leur joie d'avoir un nouveau pape.

Enfin, même si cela n'a pas de rapport avec le Linceul, un remerciement à Marie pour une « *guérison complète et immédiate d'une personne malade depuis dix-sept ans* » a été consigné sur notre livre d'or !

Nous nous réjouissons aussi des nombreuses « retombées » de cette exposition ; outre des conférences demandées aux quatre coins de l'hexagone, les visiteurs de Lourdes nous ont demandé plusieurs expositions, qu'ils voudraient parfois semblable à celle-ci. A l'étranger, nous avons ainsi aidé le Père Valik, bénédictin, à préparer une exposition permanente à Pocaply (60 Km au nord de Prague), qui sera prochainement inaugurée par son évêque ; et, cet automne, un étudiant canadien nous a demandé de l'aider pour installer une exposition permanente à Montréal (à la Fraternité monastique de Jérusalem), qui devrait être prête pour le carême 2006. En France, une exposition vient de se terminer à Dieulouard près de Nancy ; elle restera dans l'Est cet hiver, à Colmar puis à Mulhouse, avant de revenir à Versailles ; une autre est allée à Arcachon cet été ; une autre sera permanente, à partir de la fin 2005 dans l'abbaye de Bonne Combe (Aveyron) ; d'autres sont prévues pour le printemps 2006 à Saint-Hippolyte (Gard), à Mazan (Vaucluse), à l'abbaye de La Grasse (Aude). Les projets sont donc

⁵ parlé au Sri Lanka,

nombreux, et certains demandeurs prennent déjà rang pour 2007 ! Aussi, compte tenu de l'indisponibilité de longue durée du matériel en place à Lourdes, MNTV est conduit à acquérir de quoi constituer une exposition supplémentaire. Si certains d'entre nos lecteurs peuvent nous aider à en assurer le financement, nous les en remercions d'avance.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à faire connaître ces expositions autour de vous !

Pierre de Riedmatten

PS Nous publierons prochainement sur notre site internet une reproduction de la quinzième station du Chemin de Croix pour les malades. Cette œuvre de Mme Maria de Faycod permettra une réflexion priante des internautes et les invitera, en se rendant à Lourdes, à venir admirer le long du Gave la sculpture sur marbre lorsqu'elle sera terminée.

Visiter le site ? Composer sur votre fenêtre internet :

<http://lthomasjch.free.fr>

et choisir le site sur le Linceul de Turin

ABONNEMENTS & COTISATIONS

1) Bulletin de versement:

à renvoyer avec votre chèque.

Vous nous facilitez grandement la tâche si vous envoyez ce "bulletin de virement" avec votre chèque. Ceci nous permet de bien respecter l'exacte répartition de votre virement.

• Cependant, *vous pouvez vous dispenser* d'établir et d'envoyer un "bulletin de virement" si vous envoyez les sommes précises qui suivent:

- 8,50 Euros pour un "ré-abonnement" d'un an
- 17,00 Euros pour une "cotisation" d'un an,
- 25,50 Euros pour: "abonnement" + "cotisation".

• *L'abonnement* rembourse les frais d'établissement, d'impression et d'expédition de deux numéros du bulletin.

• *Sur l'étiquette-adresse figure votre situation d'abonné : soit "à jour": soit "terminé": soit "Pensez à vous réabonner". N'oubliez pas de la consulter.*

2) Votre "cotisation" nous aide beaucoup.

Merci d'adhérer à l'association MNTV.

• *La cotisation* vous fait participer à la vie de l'association. Vous êtes invité aux assemblées générales, vous rendez possibles ses initiatives (notamment les expositions, les déplacements de conférenciers, les démarches près du Gardien du Linceul pour demander certaines expériences nouvelles.). Actuellement il nous faut acheter une nouvelle série de tous les documents de l'exposition pour faire face aux nombreuses demandes.

3) Faites connaître le SITE internet de MNTV.

L'ANCIEN SITE (payant) N'EXISTE PLUS (<http://www.mntv.asso.fr/>)

IL A ÉTÉ REMPLACÉ PAR CELUI-CI

<http://thomasjch.free.fr/>

Il s'agit d'un site tenu directement (et gratuitement) par J.C. Thomas. Vous y trouverez des rubriques présentant le Linceul, des articles illustrés déjà parus dans la revue MNTV et la liste complète et à-jour des articles publiés par MNTV

Vous y lirez chaque semaine les textes bibliques de "dimanche prochain" avec les commentaires de "La Bible expliquée" (1800 pages, en deux couleurs, 29,50 Euros) dont Mgr Thomas a défini le concept en 1997. Et des textes sur le couple selon la Bible, sur la foi chrétienne...etc

N'hésitez pas à faire connaître ce site.

MONTRE-NOUS TON VISAGE
"Association selon la Loi de 1901"
215, rue de Vaugirard
75015 PARIS

Bulletin de virement.
(À détacher et joindre à votre chèque)

Date : _____

Montant total : Euros

J'invite MNTV à répartir ainsi le montant total ci-dessus:

1. ABONNEMENT à la revue : Euros
(Actuellement: 8,50 Euros pour un an d'abonnement vous permettant de recevoir deux numéros par la poste)

2. COTISATION à l'association: Euros
(Actuellement: 17 Euros, une année de cotisation couvrant les 12 mois qui suivent votre versement)

3. DON : Euros

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse actuelle: _____

Code postal : _____

VILLE : _____

Si vous avez changé d'adresse depuis votre précédent versement, reportez ci-dessous votre ancienne adresse:

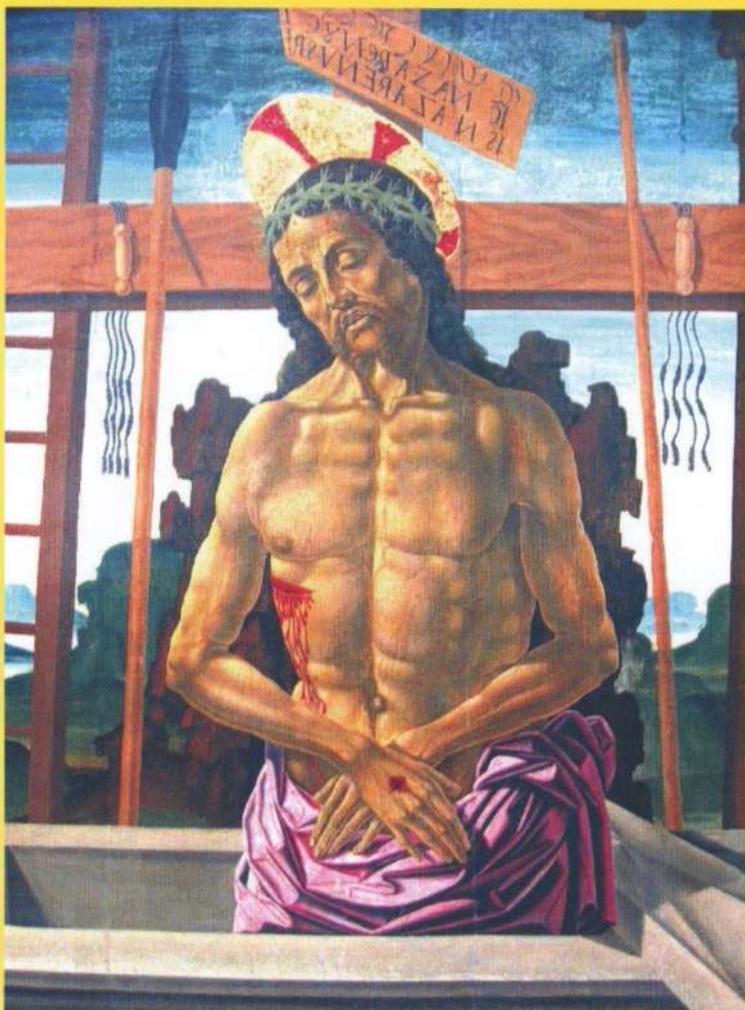
Signature:



Fig 2 Le reliquaire contenant le Titulus



Fig 3 Le TITULUS



**Fig 1 de l'article de G. Caillet sur le TITULUS
Christ sortant du sépulcre - En haut, l'inscription - Naples**

CAHIERS sur le LINCEUL de TURIN publiés par l'association
«Montre-Nous Ton Visage» 215, rue de Vaugirard, 75015 PARIS

ABONNEMENT: annuel, 2 numéros, 8,50 euros,
chèque à l'ordre de MNTV, Paris.

Indiquer l'adresse postale pour l'expédition.

UN NUMÉRO expédié par la poste: 6 euros

Date de parution de ce numéro

imprimé par l'Évêché de Versailles: décembre 2005